

ARMÉES

INTERVIEW
DU GENERAL PIERRE DE VILLIERS
MAJOR GENERAL DES ARMÉES



FORCES EN ACTION

**FORMATION
DES SOLDATS
OUGANDAIS**


AFGHANISTAN

**OPERATION
DE LA T.F.
LA FAYETTE**

DOSSIER

**LE PERSONNEL
CIVIL DE LA
DEFENSE**





Quel plus beau combat
que de protéger ceux
qu'on aime ?



La Prévoyance des forces de défense et de sécurité

Créée il y a 60 ans par des militaires, l'Association GMPA n'a cessé d'œuvrer à la protection des personnels des Ministères de la Défense et de l'Intérieur.

Indépendance, Dévouement et Proximité sont les valeurs fondatrices et pérennes qui permettent au GMPA de proposer **des garanties de haut niveau**, aux meilleures conditions du marché, grâce à des partenaires fiables et renommés.

Plus de 100 Conseillers, **culturellement proches des adhérents** qu'ils accompagnent, pratiquent au quotidien une action sociale dans la durée et répondent à **tous leurs besoins en matière de prévoyance**.

L'association de la protection et de l'accompagnement

01 58 85 04 00

www.gmpa.fr

Tour Neptune - CC 0402 - 20, place de Seine - 92086 La Défense Cedex

FORCES EN ACTION

- 4** Instructeurs français pour soldats de la paix ougandais
- 12** Rencontre : Un boulanger insubmersible
- 14** Instantanés
- 16** Les opex en bref
- 18** Tempête Xynthia : mobilisation des armées

ENJEUX

- 20** Interview de Didier Billion sur la Turquie

MODERNISATION

- 24** Interview du général Pierre de Villiers

FOCUS DÉFENSE

- 28** Afghanistan : La Fayette fait sa jonction
- 34** Mirage 2000 pour ciel balte
- 38** Dernières infos avant Opex : l'armée de terre fait école
- 40** Justice militaire : mode d'emploi
- 44** La Défense veille la Toile
- 46** Repères

DOSSIER

- 48** Personnel civil de la Défense : une variété de métiers et de compétences
- 52** Portraits
- 54** Cohésion : civils et militaires en mode projet
- 56** Interview de Jacques Roudière, directeur des ressources humaines du ministère de la Défense
- 58** Syndicats : dialogue et concertation

DÉTOURS

- 60** Culture : La nouvelle leçon d'histoire du Mémorial de Verdun

PERSPECTIVES

- 64** Document
- 65** Histoire

KIOSQUE

- 66** Sélection


4
FORCES EN ACTION
Maintien de la paix

Des éléments des Forces françaises à Djibouti forment des soldats ougandais pour leurs futures missions de maintien de la paix en Somalie.

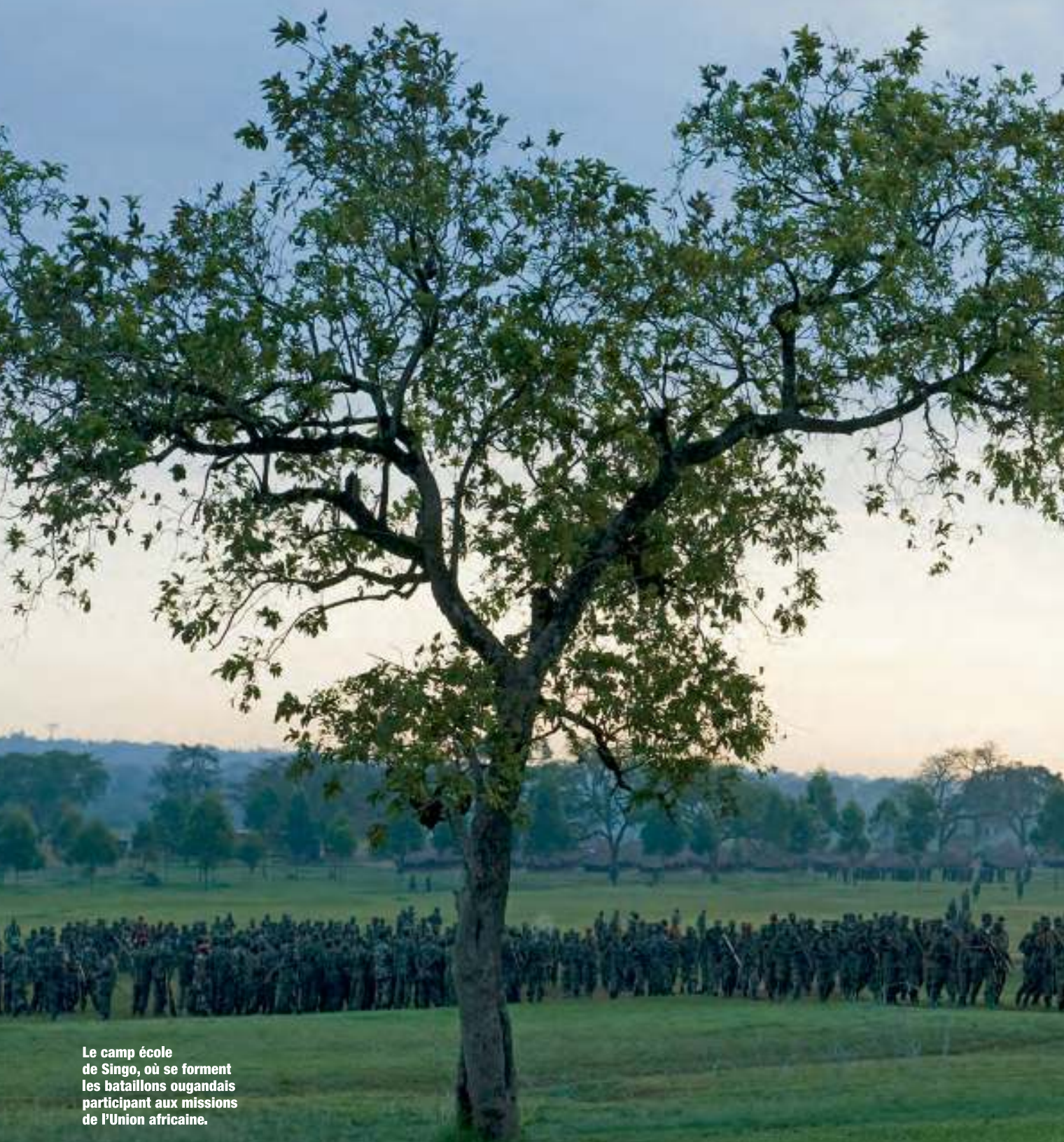

24
MODERNISATION
Interview

Le général Pierre de Villiers, major général des armées, s'exprime sur l'évolution de l'état-major des armées.


48
DOSSIER
Les civils de la Défense

Essentiels au sein d'une armée professionnalisée, ils travaillent dans tous les services du ministère et représentent 25 % des effectifs...

ARMÉES D'AUJOURD'HUI. Direction : Directeur de la publication : Laurent Teisseire. Directeur de la rédaction : colonel (terre) Benoit Brulon. Chef du bureau de la rédaction : lieutenant-colonel (air) Nicolas Martin. Rédacteur en chef : chef d'escadron (terre) Olivier Destefanis. Rédacteur en chef adjoint : adjudant-chef (terre) Stéphane Froiture (01 44 42 81 66). Conception graphique : Olivier Spadaccini. Secrétaire de rédaction : Laurence Balan, Yves Le Guludec. Chef des reportages : sergent-chef (terre) Alban Vasse (48 02). Rédaction : Carine Bobbera (48 07), Yann Brand (55 05), aspirant (marine) Guillaume Claret (45 83), Julien Fouineau (33 18), enseignante de vaisseau (marine) Cynthia Glock (40 04), Arnaud Hunter-Rousselle (58 72), Samantha Lille (47 27), capitaine (terre) Anne-Lise Llouquet (48 01), Linda Verhaeghe (48 26). Prestations intellectuelles : Jean-Claude Jaeger, Thierry Widemann. Service photo : adjudant-chef (air) Bruno Biasutto (47 44), Stéphanie Brandin (48 35), caporal-chef (terre) Christophe Fiard (48 40). Directeur de fabrication : Serge Couplier (01 56 77 23 08). Photogravure : Alliage. Impression : Circleprinters. Routage : CRP. Commission paritaire n°0211 B 05686. Dépôt légal : février 2003. Dicod - École militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris. Contact publicité (ECPAD) : Thierry Lepsch : 01 49 60 58 56 / thierry.lepsch@ecpad.fr Abonnés (ECPAD) : 01 49 60 52 44 / routage-abonnement@ecpad.fr Diffusion : 01 56 77 23 08 / serge.couplier@dicod.defense.gouv.fr. Photo de couverture : Ch. Fiard / Dicod



Le camp école de Singo, où se forment les bataillons ougandais participant aux missions de l'Union africaine.

Instructeurs français pour soldats de la paix ougandais

Ils font partie, depuis quatre ans, des troupes réunies par l'Union africaine pour résoudre la crise somalienne. Il y a un mois, un bataillon recevait une formation au maintien de la paix par des détachements des Forces françaises à Djibouti en vue de son déploiement en Somalie. Récit.

Par Stéphane Froidure. Photos : Arnaud Roiné / ECPAD





« Lorsque les Forces françaises à Djibouti ont proposé de venir former nos contingents, nous les avons reçues à bras ouverts. »

Ci-dessus : Explication de l'opération du jour au « bac à sable ».
Ci-contre : Évacuation d'un blessé en cours d'exercice par une équipe médicale de combat.
À droite : Rappel des mesures de sécurité sur la kalachnikov.





A travers la moustiquaire de son lit de camp, le lieutenant Olivier Gagean aperçoit le jour qui se lève sur le camp école de Singo, en plein cœur de l'Ouganda. Dehors, les premiers rayons de soleil dissipent une brume légère sur le terrain de manœuvre. Dans une heure, près de 4 000 soldats de l'Uganda People's Defence Force (UPDF) s'y rassembleront pour une journée d'instruction et d'entraînement. Parmi eux, 1 700 appartiennent à l'UGABAG 5 (Uganda Battle Group) qui, dans quelques mois, prendra part, avec un bataillon burundais à l'AMISOM, la mission de maintien de la paix conduite par l'Union africaine en Somalie. Ces cadres et ces soldats de l'UGABAG 5 ont été formés en vue de ce déploiement par une trentaine de militaires des Forces françaises à Djibouti, de la mi-janvier à la mi-février. Pour l'essentiel, ce détachement d'instruction opérationnelle (DIO) est constitué de légionnaires de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère.

« Jusqu'en 2006, notre force était presque exclusivement engagée dans un conflit armé civil opposant les forces gouvernementales aux terroristes de la Lord's Resistance Army (LRA), explique le lieutenant-colonel Félix Kulayigye, porte-parole de l'UPDF. Ce conflit ayant très nettement diminué d'intensité, nous sommes depuis lors en mesure de contribuer à l'effort de l'Union africaine pour résoudre la crise somalienne, facteur d'insécurité en Afrique de l'Est. Nous voulons démontrer notre volonté d'être un acteur majeur de la région. »

Mais les opérations en Somalie sont d'un tout autre type que celles qui étaient menées contre la LRA. Dans les missions de maintien de la paix, il faut s'interposer entre des belligérants en ne faisant usage de la force qu'en cas d'extrême nécessité, ce qui exige un savoir-faire radicalement différent. *« Nous avons donc fait appel aux bonnes volontés de nos partenaires régionaux, poursuit le lieutenant-colonel Félix Kulayigye. La capacité de la France à conduire ce type de mission n'est plus à démontrer et, lorsque les Forces françaises à Djibouti (FFDJ) ont proposé de venir former nos contingents, nous les avons reçues à bras ouverts. »*

Un programme de quatre semaines

Ainsi des DIO français se rendent-ils régulièrement en Ouganda depuis 2006 pour préparer ses bataillons aux déploiements en Somalie. *« Nous bénéficions aujourd'hui de l'expérience de cinq séjours à Singo, précise le lieutenant-colonel Gabriel Rousselle, chef du détachement. Un programme d'instruction de quatre semaines a été établi avec l'UPDF. Il comprend trois modules d'enseignement tactique : contrôle d'un axe (check ▶*



« Faire voir, faire voir à nouveau en expliquant et, enfin, faire faire et refaire jusqu'à obtenir un résultat opérationnel. »

Les soldats se sont montrés attentifs aux techniques de prise en charge des blessés. En haut : formation au maintien de l'ordre. Dessous : préparation du traditionnel « pocho », qui calera les estomacs jusqu'au soir.





► point), sécurisation et fouille d'un objectif (cordon and search) et escorte de convoi; ainsi que cinq modules d'enseignement spécialisé: instruction au tir, premiers secours au combat, self-défense, mécanique et sensibilisation aux dangers des mines et engins explosifs improvisés. » « Room clear ! Room clear ! » (Pièce vide !) En bordure du camp, des soldats de l'UPDF viennent d'investir en force une habitation. À l'intérieur, des camarades dans le rôle d'insurgés retranchés. Après un échange nourri de coups de feu, deux prisonniers sont sortis *manu militari*, puis plaqués au sol. Conformément au scénario établi par le lieutenant Gagean, un soldat simule une blessure par balle. Une équipe médicale de combat intervient aussitôt. Prisonniers, blessés, tous sont exfiltrés à bord des véhicules de la section d'intervention. En moins de cinq minutes, l'affaire est réglée. Pour la centaine de soldats qui ont assisté à la scène, la démonstration d'opération de *cordon and search* est convaincante. « Avant de lancer l'assaut, détaille le lieutenant Gagean, il faut mettre en place deux cordons de sécurité. L'un pour interdire l'accès à la zone d'action, l'autre pour interdire toute manœuvre d'esquive depuis l'intérieur de l'objectif. C'est le cas typique d'une intervention en zone urbaine, lorsque des insurgés se mêlent à une population civile. » Après trois semaines d'entraînement, les résultats sont très encourageants, les automatismes entre les équipes commencent à venir. « Il y a encore des détails à régler, estime le lieutenant Gagean, notamment dans l'exfiltration, qui était encore un peu désordonnée, mais l'essentiel est acquis. »

Des acquis à perfectionner

Les trois domaines tactiques choisis par l'UPDF demandent l'acquisition de nombreuses compétences. Pour faciliter l'apprentissage, le DIO a bénéficié d'une remise à niveau en anglais (les Ougandais étant anglophones). Mais, pour ces légionnaires habitués à instruire des hommes ne parlant pas français, la méthode pédagogique privilégiée est celle de la démonstration. « C'est la méthode d'enseignement des savoir-faire par excellence, confirme le lieutenant Pierre Néron-Bancel, en charge de l'instruction de l'escorte de convoi. Nous procédons en trois phases: faire voir sans commentaire, faire voir à nouveau en expliquant étape par étape et, enfin, faire faire et refaire jusqu'à obtenir un résultat opérationnel. »

À l'opposé du camp, devant une butte de terre de plusieurs mètres, les rafales de kalachnikovs crépitent. Bien que ce fusil d'assaut équipe les soldats ougandais, il leur faut acquérir de nouvelles habitudes avant la mission en Somalie. « Par exemple, nous serons équipés de gilets ►



Entraînement à la gestion d'un check point (ci-dessus), grand classique des missions de maintien de la paix, et démonstration de fouille au corps, sous l'œil amusé des enfants d'une école voisine.





► *pare-balles, ce qui est inhabituel pour nous et modifie la posture de tir, explique le lieutenant Robert Mukitale, de l'UPDF. Un tireur debout se tient de profil pour s'exposer le moins possible aux tirs ennemis. Avec le pare-balles, c'est l'inverse, il faut se tenir de face, la partie vulnérable du gilet se trouvant sur les flancs. Ces nouvelles attitudes doivent être répétées jusqu'à devenir des réflexes. »*

« Mais les soldats sont très motivés, fait remarquer le sergent-chef Botar Zsolt, instructeur de tir, ce qui facilite l'enseignement. » Un sentiment partagé par le médecin des armées, François-Xavier Le Flem, en charge de l'instruction premiers secours au combat. « On voit qu'ils ont déjà participé à des opérations. Ils sont très attentifs aux techniques de prise en charge des blessés sur la zone de combat. Leurs questions sont pertinentes et me poussent à aller au-delà du cours, par exemple sur la conduite à adopter face à une hémorragie interne ou une plaie intestinale. »

À la pause de midi, instructeurs et soldats de l'UGABAG rejoignent leurs zones de vie respectives pour se restaurer. Le campement des soldats de l'UPDF est des plus spartiates. Devant les cabanes de terre recouvertes de chaume qui servent d'habitation aux soldats, les cuisiniers de l'UGABAG s'activent devant d'immenses marmites où mijote le traditionnel *pochu* ougandais (sorte de bouillie de farine de maïs accommodée de choux, d'oignons, de tomates et, une fois par semaine, de viande) qui calera les estomacs jusqu'au soir. Pendant son repas, le lieutenant John Junior Mware livre ses impressions. *« Mes soldats et moi avons beaucoup appris au contact des instructeurs français. La réussite de notre mission en Somalie nous tient à cœur, c'est une grande responsabilité vis-à-vis de notre pays et de l'Afrique. »*

Des cadres ougandais très motivés

À l'entrée du camp, les militaires s'entraînent à mettre en œuvre un check point, sous le regard amusé des enfants des cadres permanents de Singo, dont l'école est toute proche. Le check point est un grand classique des missions de maintien de la paix. Sa gestion demande beaucoup de maîtrise et d'organisation car il cristallise souvent les tensions. *« Lors des premières mises en situation que nous avons jouées avec des sections du bataillon, explique le lieutenant Maxence Luykx, chef de ce module, nous simulons par exemple une manifestation devant le point de contrôle. Sous la pression, les soldats avaient tendance à ouvrir le feu. Aujourd'hui, ils savent graduer leur riposte dans le respect des règles d'engagement d'une mission de maintien de la paix. »*

Instruire en quatre semaines près de 1 700 soldats n'était pas une mince affaire. Le DIO s'est appuyé sur la motivation des cadres ougandais. *« La première semaine, nous avons décidé d'instruire l'encadrement de contact de façon intensive, révèle le lieutenant-colonel Rousselle. Ainsi, durant les trois semaines suivantes, ceux-ci ont pu dispenser eux-mêmes certains cours à leurs hommes avec le concours technique de nos instructeurs. Ce procédé, que nous testions cette année, a permis d'augmenter la réceptivité des soldats confrontés à leurs propres cadres tout en renforçant l'autorité de ces derniers vis-à-vis de leurs hommes. »*

Une « autre » coopération

La méthode est appréciée par le commandement ougandais. *« Avec le détachement français, nous travaillons main dans la main, dans le respect et la confiance, précise le major (commandant) John Mugarura, chef opération de l'UGABAG. Le DIO français est une phase importante de la montée en puissance opérationnelle du bataillon. Elle s'inscrit dans un package. Celui-ci comprend la formation de nos officiers d'état-major par un détachement de l'École de maintien de la paix (EMP) de Bamako au Mali (voir ADA n° 345), puis celle de nos officiers supérieurs qui intégreront le commandement de l'AMISOM par des instructeurs américains. Grâce à nos partenaires, nous nous sentons prêts pour la Somalie. Il nous appartient à présent de mettre à profit les savoir-faire acquis pour poursuivre notre entraînement jusqu'à notre déploiement. »*

Le DIO des FFDJ constitue un élément moteur des relations franco-ougandaises. Une confiance née en 2003, à travers l'opération Artemis de stabilisation et de sécurisation en République démocratique du Congo, conduite par l'Union européenne et placée sous commandement français. L'UPDF avait accordé toutes les facilités sur la base aéroportuaire d'Entebbe, base arrière d'Artemis. *« Les autorités ougandaises sont très satisfaites et souhaiteraient coopérer davantage avec nous, commente l'ambassadeur de France à Kampala, René Forceville. Il est agréable de voir ce détachement français si impliqué dans une relation bilatérale mutuellement appréciée. Les DIO réalisés par les FFDJ ici, en Ouganda, et au Burundi par les Forces françaises au Gabon (près de 7 600 soldats ougandais et 2 700 soldats burundais ont reçu une formation des DIO français), illustrent la volonté d'établir une coopération beaucoup plus égale avec nos partenaires africains. »*

Dans quelques mois, ce même camp de Singo accueillera une mission de l'Union européenne pour former des soldats somaliens. ■

Un boulanger insubmersible

Depuis bientôt treize ans qu'il sillonne les mers du globe comme cuisinier-boulangier dans la marine nationale, le second maître Frédéric Eaux prend chaque jour soin des papilles et du moral de l'équipage.

Une savoureuse odeur de viennoiserie et de pain chaud flotte dans la coursive principale de la frégate *Floréal*. Ce délicieux parfum provient d'une minuscule pièce surchauffée où officie le second maître Frédéric Eaux. Quotidiennement, ce marin boulangier produit baguettes, petits pains, brioches, croissants et autres gourmandises pour le plus grand bonheur des papilles de l'équipage. Cela fera bientôt treize ans que le cuisinier-boulangier sillonne toutes les mers du monde. « *J'ai suivi une formation de cuisinier-pâtissier. Mon avenir devait sans doute se dérouler dans un restaurant ou encore dans une collectivité, explique-t-il. Mais j'ai appris par mon entourage que la marine cherchait des cuisiniers. À cette époque, je devais faire mon service militaire. Alors pourquoi ne pas tenter de vivre l'aventure, voyager et voir du pays, comme on dit !* » Un choix qu'il ne regrette pas. La marine lui a donné l'occasion de faire presque le tour du monde. « *J'ai passé un an en Nouvelle-Calédonie, deux en Polynésie, et je suis pour deux ans à la Réunion, où le *Floréal* est basé. J'ai fait quasiment tous les continents, il ne m'en manque plus qu'un seul : l'Amérique !* »

Après avoir fait ses classes à l'école des fourriers, Frédéric a suivi un stage de perfectionnement en boulangerie. « *C'est ainsi que j'ai pu prendre l'option pâtisserie traditionnelle et mon patron m'a appris à faire des pains spéciaux.* » Pains à la bière-fromage, aux fruits, aux noix et lardons n'ont plus aucun secret pour notre boulangier. Ce qui ravit évidemment tous les membres de l'équipage. « *Il m'est arrivé une fois sur un bateau de ne pas manger de pain pendant trois semaines,*

« J'ai fait quasiment tous les continents, il ne me manque plus que l'Amérique ! »

parce que le boulangier était mauvais, se souvient un membre de l'équipage, cela a été un vrai calvaire. Au moins, avec Frédéric, on est sûr d'avoir du bon pain tous les jours. C'est vraiment un boulangier hors pair ! »

Une seule contrainte lui a été donnée par le médecin du bord : ne faire des viennoiseries qu'un jour sur deux, pour une raison diététique. « *Le problème, avec lui, c'est qu'il nous prépare des gâteaux et des pains aussi bons les uns que les autres. Et quand on rentre de mission, il faut qu'on*

se mette au régime pour retrouver la ligne ! », plaisante un marin.

L'impact de la qualité des repas sur le moral et donc forcément sur l'aptitude opérationnelle de l'équipage n'est pas une légende. « *Les cuisiniers et boulangers apportent, par le biais de la nourriture qu'ils préparent, un véritable confort aux marins, voire un réconfort, pour certains !* », explique Alexis Bourginaud, le commissaire de bord. « *Cela arrive souvent, quand je suis de "zérac" (le quart de minuit à quatre heures du matin), de sentir l'odeur alléchante de la pizza dans les coursives, raconte le premier maître Mickael Hervieux. Et de croiser ensuite Frédéric distribuant des parts aux gars. Ce n'est pas grand-chose, mais ce petit bout de pizza bien chaude nous donne du courage pour finir notre quart !* »

Les boulangers ont des rythmes de travail décalés par rapport au reste de l'équipage. Leur « journée » de travail débute à 21 heures et se termine le plus souvent à 6 heures du matin. C'est grâce à ces noctambules que les marins peuvent déguster chaque jour une baguette. « *Comme on travaille en décalé, on peut passer plusieurs jours sans voir personne. La nuit, par exemple, je ne croise que ceux qui sont de quart. C'est pourquoi, dès que je me lève en milieu d'après-midi, je vais au carré ou à la passerelle, pour discuter et pour avoir une vie sociale.* » Frédéric est apprécié de ses collègues. Et certains soirs, il est assisté par des « apprentis boulangers » qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte pour apprendre comment faire un pain croustillant, des croissants bien dorés ou des macarons à la crème onctueuse...

Son avenir, Frédéric commence à y penser de plus en plus. « *L'heure de ma retraite militaire avance à grands pas. Je ne pense pas continuer à être boulangier dans le civil. C'est un beau métier, mais je n'ai plus envie de vivre décalé par rapport aux autres. Je veux pouvoir profiter de ma famille...* »

Pour le moment, l'appel de la mer est le plus fort, et l'odeur de ses viennoiseries n'a pas fini de planer dans les coursives des bateaux. ■

Carine Bobbera



Parfois, entre minuit et quatre heures du matin, les marins de quart profitent d'une part de pizza bien chaude préparée par Frédéric.

O

L

O

F

T

R

O

R





CHRISTOPHE HARD / DICOD

1 - Panther

Décollage de nuit pour l'hélicoptère Panther de la frégate *Floreal*.

2 - SNLE

Poste de commandement du sous-marin nucléaire lanceur d'engins de nouvelle génération, *Le Téméraire*.

3 - Exercice

Soldat mexicain à l'entraînement.

4 - Porte-avions

Avion de surveillance Hawkeye en manœuvre sur le pont d'envol du Charles de Gaulle.

5 - MI 24

Hélicoptère de combat MI 24 tchèque, lors d'un exercice CSAR (combat, search and rescue).



JOHANN PESCHEL / MARINE NATIONALE



TIM MILLER / U.S. NAVY



DANIEL FERELLEC / MARINE NATIONALE



SIRPA AIR

13/03 LIBAN : DEUX MILITAIRES DÉCÈDENT DANS UN ACCIDENT



EMA

Deux militaires français de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) sont décédés et trois autres blessés après que leur véhicule de l'avant blindé (VAB) a basculé dans un ravin, près de Marjayoun, au Sud-Liban. Les deux soldats, le sergent-

chef Willy Gerfaut-Valentin et le brigadier-chef Jérémy Trouillot, appartenant au 19^e Régiment du génie de Besançon. Des équipes médicales militaires indiennes et espagnoles sont intervenues, très vite renforcées par une équipe française hélicoptérée depuis

Naqoura. Les militaires français étaient en mission de reconnaissance de zone au profit de la force de réaction rapide de la Finul. Ils devaient s'assurer de la non-pollution de zones potentielles de déploiement. Le travail des unités du génie est essentiel pour la population, comme pour les casques bleus. Depuis septembre 2006, ils ont trouvé et détruit plus de 33 000 explosifs, dont 6 000 par le génie français. La Finul compte aujourd'hui près de 12 000 hommes appartenant à 29 nations. La France en est le deuxième contributeur, avec près de 1 450 soldats.

10/03 DJIBOUTI : LES FRANÇAIS FORMENT LE GIGN DJIBOUTIEN



EMA

A la demande du ministre de la Défense de Djibouti, les Forces françaises à Djibouti ont organisé un stage de formation aux techniques de franchissement et de contrôle de navire au profit du GIGN djiboutien. Cette instruction, délivrée par le commando Arta, a offert à l'unité d'élite de la gendarmerie djiboutienne la possibilité de développer ses compétences dans le domaine des opérations de contre-terrorisme maritime. L'exercice de synthèse a consisté à reprendre le contrôle d'un navire de commerce de grande taille accosté au port. À la fin de la formation, les stagiaires ont reçu un diplôme de la main du général Thierry Caspar-Fille-Lambie, commandant des Forces françaises stationnées à Djibouti, en présence du chef d'état-major de la gendarmerie nationale djiboutienne et du directeur de la sécurité nationale.

11/03 AFGHANISTAN : DES MILITAIRES FRANÇAIS SECOURENT DES ENFANTS BLESSÉS



EMA

Des soldats français de l'élément santé du GTIA Kapisa ont secouru trois enfants gravement blessés par la déflagration d'un engin explosif improvisé (IED) le long d'une route de la vallée de Tagab (Est Afghan). Les enfants jouaient près de leur village de Joybar, proche de la base avancée (FOB) de Tagab, lorsque l'IED s'est déclenché, causant la mort de cinq adolescents et en blessant grièvement trois autres. D'abord soignés en urgence au sein de la FOB, les trois victimes âgées de 10, 11 et 13 ans ont été évacuées par hélicoptère jusqu'à l'hôpital militaire Kaboul International Airport, où ils ont été opérés. Les militaires français, en contact permanent avec les familles, ont mis en œuvre tous les moyens dont ils disposent pour soutenir la population endeuillée. Selon l'Onu, 900 civils afghans ont été tués par IED en 2009.

11/03 MADAGASCAR : TEMPÊTE HUBERT, LES FORCES ARMÉES EN SOUTIEN

Suite à la tempête Hubert, qui a balayé l'île de Madagascar le 10 mars, un Transall des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien (Fazsoi) a quitté la Réunion à destination de Mananjary. À son bord : 4 tonnes de matériel destiné au traitement de l'eau et deux logisticiens de la plate-forme d'intervention régionale de l'océan Indien (Piroi).



EMA

10/03 GUYANE:
ACCROCHAGE AVEC
DES ORPAILLEURS
ILLÉGAUX

Les Forces armées en Guyane (FAG), en appui de la police aux frontières, ont mené une opération de lutte contre l'orpaillage illégal sur un îlot français du fleuve Oyapock. Après avoir appréhendé un groupe en flagrant délit de déchargement de matériels illicites, militaires et policiers ont été pris à partie par des individus en pirogue. En situation de légitime défense, ils ont fait usage de leurs armes afin de se dégager de leurs assaillants sans qu'aucun blessé ne soit à déplorer. Après l'opération une dizaine d'étrangers en situation irrégulière a été arrêtée et environ 600 g. d'or ont été saisis.

07/03 SOMALIE: 35 PIRATES INTERCEPTÉS
PAR LA FRÉGATE « NIVÔSE »



EMA

La frégate *Nivôse*, agissant dans le cadre de l'opération européenne *Atalante*, a intercepté en trois jours 35 individus présumés pirates opérant au large des côtes somaliennes. *Atalante* réalise ici son plus important coup de filet dans le bassin somalien. Ces captures sont

le résultat de l'action combinée de la frégate française, du pétrolier ravitailleur italien *Etna* (navire-amiral pour cette opération), et d'un avion de patrouille maritime espagnol. Mis en alerte par l'état-major d'*Atalante*, qui a recueilli les renseignements transmis par l'avion espagnol, le *Nivôse* a

rallié le secteur précédé par son hélicoptère Panther et par celui de l'*Etna*. Les embarcations rapides de la frégate ont intercepté un bateau-mère et deux skiffs « marqués » par les hélicoptères. Des tirs de semonce ont été nécessaires pour dissuader les pirates présumés de prendre la fuite. Déclenchée en décembre 2008 par le Conseil de l'Union européenne, *Atalante* contribue à la protection des navires vulnérables naviguant dans le golfe d'Aden et au large des côtes somaliennes, ainsi qu'à la dissuasion, à la prévention et à la répression des actes de piraterie et des vols à mains armées.

10/03 GAMBIE:
EXERCICE AMPHIBIE
BILATÉRAL

Les plages de la ville portuaire de Banjul, située à l'embouchure du fleuve Gambie, ont été le théâtre du premier exercice amphibie franco-gambien. L'exercice s'est déroulé en présence du général Olivier Paulus, commandant les Forces françaises du Cap-Vert (FFCV) et des autorités militaires gambiennes. Bénéficiant de la surveillance aérienne de l'*Atlantique II* des FFCV, le débarquement des forces a été réalisé depuis l'engin de débarquement d'infanterie et de chars (*Edic Sabre*) avec l'appui des troupes gambiennes déployées au sol. À la fin de l'exercice, les militaires gambiens ont émis le souhait que celui-ci soit le prélude à une coopération bilatérale plus soutenue dans le domaine maritime.



EMA

17/03 WALLIS-ET-FUTUNA:
SOUTIEN AUX POPULATIONS
APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE TOMAS

Après le passage du cyclone *Tomas*, le 15 mars, un *Casa* de la base aérienne de Nouméa a effectué plusieurs rotations pour transporter du personnel, du fret humanitaire et du matériel d'urgence. Sur Futuna, l'île la plus touchée,

les militaires du Régiment d'infanterie de marine du Pacifique Nouvelle-Calédonie (Rimap-NC), en accord avec les autorités locales, ont donné la priorité aux travaux de rétablissement de l'eau courante et de dégagement des itinéraires.

17/03
AFGHANISTAN:
SUCCÈS DE LA
LOGISTIQUE
OPÉRATIONNELLE

Le bataillon logistique de Kaboul transporte chaque semaine près de 1 000 tonnes de fret destinées au soutien de la Task Force La Fayette. Cette mission est très exigeante pour les personnels de cette unité, qui sont parmi les plus exposés. Tous les incidents de parcours (panne, accident, prise à partie) sont envisagés avant le départ en mission. À l'approche de sa relève, ce bataillon a parcouru près de 360 000 km lors du transport d'environ 20 000 tonnes de fret en plus de 500 convois.

Tempête Xynthia : mo

Après la tempête qui s'est abattue les 27 et 28 février sur la façade Atlantique, les forces armées ont engagé d'importants moyens, en soutien de l'action des services de l'État, pour venir en aide aux populations sinistrées.

Les armées ont anticipé l'arrivée de la tempête Xynthia en mettant en alerte, dès le 27 février, les principaux moyens spécialisés susceptibles d'être engagés sur demande des préfets, en soutien des services de l'État. Dimanche 28, l'activation de la chaîne OTIAD (Organisation territoriale interarmées de défense) a permis de transmettre les demandes d'assistance vers l'état-major des armées, où le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) décidait de l'engagement des moyens. Quatre hélicoptères ont participé aux opérations de secours : un Dauphin de la marine basé à La Rochelle, deux Puma et un Caracal de l'armée de l'air de la base aérienne 120 de Cazaux (Landes). Ces derniers ont effectué près de 20 heures de vol pour secourir 136 personnes et acheminer 700 kg de fret : groupes électrogènes, eau potable, matériel de première urgence. Par ailleurs, les armées ont mobilisé dans les zones de défense Ouest et Sud-Ouest, des engins spécialisés du génie et des véhicules poids lourd et tout terrain pour pouvoir atteindre les sinistrés quels que soient les obstacles. 5 000 sacs de terre ont aussi été acheminés depuis l'Établissement central de l'infrastructure air (ECIA) de Bordeaux-Mérignac jusqu'à l'île de Ré, pour en renforcer les digues. La base aérienne de Rochefort a accueilli plus de 450 personnes engagées sur le terrain : gendarmes, pompiers et sauveteurs et 200 militaires des Unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC) de Nogent-le-Rotrou et Brignoles. Après le passage de Xynthia, l'action des armées s'est poursuivie pour contribuer à l'assèchement des secteurs inondés et renforcer les digues fragilisées par la tempête, en prévision des grandes marées d'équinoxe. 9 MPG (moyens polyvalents du génie), 1 Egrap (engin du génie rapide de protection), 2 bulldozers et 18 camions bennes ont été affectés aux travaux d'infrastructure conduits par les sapeurs militaires sur la façade Atlantique. ■

Stéphane Froidure



Opération intérieure

Utilisation des armées





ADEM ALTAN / AFP

Célébration du 70^e anniversaire de la mort d'Atatürk à son mausolée, le 10 novembre 2008. Premier président de la République Turque, Mustafa Kemal Atatürk a fait inscrire la laïcité dans la Constitution.

« La Turquie contemporaine est l'un des pays les plus stables des aires régionales qui l'entourent. »

Quel rôle diplomatique ce pays situé à la frontière de l'Europe et de l'Asie joue-t-il sur la scène internationale ? Chercheur spécialiste du Moyen-Orient, Didier Billion a répondu aux questions que nous lui avons posées sur l'émergence de cette nouvelle puissance régionale.

En quoi la situation géographique de la Turquie en fait une puissance régionale unique ?

La Turquie occupe une position singulière à la confluence de plusieurs aires régionales : caucasienne, centrasiatique, moyen-orientale, balkanique et européenne. Elle se trouve en effet bordée à la fois par la mer Méditerranée, à la frontière de l'Union européenne et du Moyen-Orient, et par la mer Noire, ce qui la rend très proche de la Russie. Les grandes puissances membres de l'Otan ont ainsi longtemps été particulièrement satisfaites de la savoir à leurs côtés dans l'organisation. Située sur la ligne de front pen-

dant la guerre froide – puisque possédant des frontières communes avec ce qui était alors l'URSS – elle contribuait directement à contenir l'expansionnisme soviétique. La Turquie contemporaine est l'un des pays les plus stables des aires régionales qui l'entourent. Elle constitue un facteur important d'équilibre de la région qui, me semble-t-il, est trop souvent sous-estimé.

D'un point de vue historique, quelles relations la Turquie a-t-elle entretenues avec ses voisins ?

Pendant longtemps, la Turquie républicaine s'est perçue comme un État entouré de

pays qui lui étaient hostiles. Perception liée au traité de Sèvres, qu'elle a signé en 1920 avec les vainqueurs de la première guerre mondiale et qui planifiait le démantèlement de l'Empire ottoman, grand perdant de la guerre. Cette angoisse du démantèlement est encore présente aujourd'hui : on parle d'ailleurs de « syndrome de Sèvres ». Pourtant, ce traité n'a jamais été ratifié par l'ensemble des signataires et n'a pas non plus été appliqué. En 1923, il est remplacé par le traité de Lausanne tandis que, le 29 octobre de cette même année, la République de Turquie est proclamée à l'issue d'une lutte de libération nationale victorieuse – la première du xx^e siècle.

Après la seconde guerre mondiale, la Turquie reconsidère sa politique étrangère en raison de la vive inquiétude que lui inspire son voisin soviétique. Cette crainte la conduira à intégrer l'Otan, dès 1952, et à s'aligner sur Washington. Cependant, elle montre rapidement sa capacité à moduler sa politique extérieure lorsque, en 1964, elle remet en question cet alignement suite à la question chypriote. C'est dans ce contexte qu'Ankara s'est efforcé de normaliser ses relations avec ses voisins.

Comment s'est traduite cette volonté de normaliser les relations avec ses voisins ?

Dans sa volonté de se rapprocher des pays occidentaux, la Turquie a entrepris de nombreuses réformes. Citons celle de l'écriture, qui a remplacé l'alphabet arabe par un alphabet latin-turc, et ce, dès 1928. Citons également celles que Mustafa Kemal Atatürk, premier président de la République de Turquie, a menées pour laïciser le pays, à travers l'interdiction du port du voile par les femmes, la suppression des confréries musulmanes, la fin de l'application de la charia, etc.

La laïcité est d'ailleurs l'un des fondements de l'État turc, puisqu'elle est inscrite dans la Constitution de 1924, puis dans celle de 1980, actuellement en vigueur. Je considère ainsi que c'est en Turquie que s'est produite la première révolution culturelle du xx^e siècle, et la seule qui a abouti à une société stable et modernisée.

Avec les voisins arabes, les relations n'ont véritablement commencé à se normaliser qu'à partir des années 1960. S'inscrivant en tendance, le processus est cependant loin d'être linéaire. Il y a eu, par exemple, une période de tensions avec la Syrie, à l'automne 1998, au sujet d'Abdullah Öcalan, un leader nationaliste kurde considéré comme terroriste par les autorités turques et réfugié à Damas, qui a amené les deux pays à masser leurs chars à leur frontière. Néanmoins, la Turquie a rapidement et spectaculairement rétabli des relations avec la Syrie, un pays pourtant inscrit sur la liste des États de « l'axe du mal » défini par le président américain George W. Bush, en 2002. Lorsque ce même président a demandé à Ankara l'autorisation de déployer 60 000 hommes à

sa frontière avec l'Irak pour attaquer ce dernier par le nord, le parlement turc s'y est opposé.

Ces nouvelles preuves de l'indépendance turque en matière de politique extérieure ont été à l'origine de fortes turbulences avec les États-Unis, jusqu'à l'arrivée de Barack Obama à la tête du pays. Le président fraîchement élu réserva sa première visite bilatérale officielle à la Turquie,



IRIS

Chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques, Didier Billion est spécialiste du Moyen-Orient, et plus particulièrement de la Turquie contemporaine. Il est l'auteur notamment de : *Le rôle géostratégique de la Turquie*, Iris Presse, 1995, *La politique extérieure de la Turquie* (L'Harmattan, 1997) et *L'enjeu turc* (Armand Colin, 2006).

La Turquie fait preuve d'une grande capacité d'initiative, notamment en direction de la Syrie, de l'Iran ou de l'Irak.

en avril 2009, signe qu'il a parfaitement conscience de l'enjeu turc.

Quels sont les grands axes de la politique extérieure actuelle de la Turquie ?

La politique extérieure turque est extrêmement dynamique. Nous avons vu que la Turquie est membre de l'Otan. Elle est également membre fondateur de l'Onu

et candidate à l'adhésion à l'Union européenne. Au niveau régional, elle est devenue une puissance qui entretient des relations apaisées avec les pays qui l'entourent et fait preuve d'une grande capacité d'initiative, notamment en direction de la Syrie, de l'Iran ou de l'Irak. Il existe cependant, actuellement, des tensions avec Israël, avec qui deux accords de coopération militaire ont été conclus durant l'année 1996. Ces tensions résultent des crimes contre l'humanité que la Turquie accuse Israël d'avoir commis à Gaza, en territoire palestinien, pendant la guerre qui y a eu lieu en décembre 2008-janvier 2009.

C'est finalement l'ouverture, qui définit la politique extérieure turque. Ankara évoque la nécessité d'intégrer le Hamas dans les discussions de paix au Proche-Orient, alors qu'encore récemment, peu d'États envisageaient cette option. Au sein des pays occidentaux, le discours a changé depuis l'arrivée de Barack Obama. La Turquie fait preuve d'un réel activisme diplomatique. Pendant la crise russo-géorgienne d'août 2008, elle a fait des propositions pour mettre en place une plateforme de coopération pour la stabilité dans le Caucase. En ce qui concerne l'éventualité d'une intervention militaire en Iran, elle s'y est opposée et s'est proposée de jouer le rôle de médiateur avec les puissances négociatrices. Jusqu'à la guerre de Gaza, elle a aussi tenu ce rôle entre la Syrie et Israël.

Enfin, avec la Russie, après des décennies de rivalités, il est remarquable de constater une normalisation des relations, depuis quelques années, d'un point de vue tant politique, qu'économique et énergétique. La Turquie entretient également de bonnes relations avec la Chine, malgré quelques tensions pendant la révolte des Ouïghours (musulmans et turcophones), au printemps 2009.

Le seul point noir se situe dans ses relations avec la Grèce, où des difficultés persistent sur la question de Chypre, sur la délimitation des eaux territoriales et de l'espace aérien entre les deux pays, ainsi que sur la militarisation de certaines îles de la mer Égée. Dossiers qui n'avancent pas malgré de fréquentes rencontres. Mais, d'une manière générale, la Turquie joue la ligne de l'apaisement des tensions. ▶



MEDIA LIBRARY / OTAN

Sommet de l'Otan d'Istanbul : le secrétaire général de l'Otan Anders Fogh Rasmussen, le président turc Abdullah Gul et son ministre de la Défense, Mehmet Vecdi Gonul. La Turquie est membre de l'Organisation depuis 1952.

► Elle fait preuve d'une grande capacité de stabilisation et constitue aujourd'hui l'une des deux puissances régionales émergentes, avec l'Iran.

Que représente la puissance militaire turque ?

La Turquie dispose d'une armée de conscription qui comprend 730 000 hommes et femmes (gendarmerie incluse). Mais c'est une armée à deux niveaux, où se côtoient des régiments d'élite bien entraînés, bien équipés et très efficaces, avec une armée encore formatée sur le modèle « guerre froide » et dont l'effectif même rend l'opérationnalité difficile. Mais les règles d'engagement et de commandement sont proches de celles des armées occidentales, ce qui facilite notre collaboration sur des théâtres d'opérations. La Turquie participe en effet à de nombreuses opérations multinationales, militaires et civiles, sous mandat de l'Otan, de l'Onu ou de l'Union européenne (UE). Par exemple, elle participe à la mission État de droit de l'UE au Kosovo (Eulex-Kosovo) et à la mission de police de l'UE en Bosnie-Herzégovine (MPUE). Elle participe également à la force maritime CTF 151 (Combined Task Force 151), déployée pour lutter contre la

piraterie dans l'océan Indien, ainsi qu'à de nombreuses missions déployées par les Nations unies et par l'Otan à travers le monde, en Afghanistan, notamment.



La première visite bilatérale de Barack Obama après son élection a été pour la Turquie.

Comment la Turquie participe-t-elle à la mission conduite par l'Otan en Afghanistan ?

La Turquie y a déployé environ 1 800 hommes au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de

l'Otan. Récemment, elle a d'ailleurs relevé la France au commandement de la région capitale, en novembre dernier. C'est la troisième fois qu'elle en prend le commandement. Dans le cadre de cette opération, sa position d'État laïc, mais culturellement musulman, apparaît comme un atout pour assumer plus aisément les tâches essentiellement civilo-militaires qu'il y mène. Cet exemple est, d'une certaine façon, révélateur de toute la complexité de la politique turque.

D'ailleurs, sur la question afghane, la Turquie se distingue, là encore, de ses alliés occidentaux dans sa manière de considérer le règlement du conflit. Depuis le début, elle préconise en effet une solution politique, qu'elle privilégie à une solution militaire. Elle se dit même prête à s'asseoir autour de la table avec certains talibans. La Turquie défend également une solution régionale dans laquelle le Pakistan serait partie prenante. Cette politique s'est traduite, depuis 2007, par les trois conférences qu'elle a organisées et qui ont réuni des responsables turcs, afghans et pakistanais.

Propos recueillis par Linda Verhaeghe

L'AGPM, toujours là pour vous !

**Vous avez un projet
immobilier...**

**...nous avons
les solutions
pour le réaliser !**

Épargne, Crédit immobilier,
Crédit équipement, Cautionnement,
Garantie emprunteur,
Assurance Habitation,
Déménagement.

Contactez votre conseiller habituel,
appelez le 32 22* ou visitez agpm.fr



Pour vous, on s'engage jusqu'au bout

AGPM
ASSURANCE, ÉPARGNE, PRÉVOYANCE

Major général des armées, général d'armée Pierre de Villiers

« L'état-major des armées devra conduire des opérations plus dures et plus coûteuses, préparer le renouvellement de nos équipements et réformer profondément l'organisation des armées. »

Pouvez-vous nous préciser ce qu'est aujourd'hui l'état-major des armées ?

L'état-major des armées (EMA) permet au chef d'état-major des armées (Cema) d'assurer le succès opérationnel d'aujourd'hui et de préparer celui de demain. L'EMA est au cœur de l'action et de la réflexion stra-

tégique françaises car il est placé à la charnière entre la fin et les moyens. Proposer au bon moment des décisions opérationnelles, des arbitrages capacitaires ou des réformes d'organisation, éclairés par une réflexion approfondie et multidisciplinaire : c'est sa mission. C'est pourquoi l'EMA est

notamment chargé du pilotage de la réforme des armées.

Les compétences des divisions de l'EMA couvrent les attributions du Cema définies par un décret de 2009. Il s'agit d'abord de ses responsabilités de conseiller militaire du Gouvernement et de commandant des

« J'ai la préoccupation constante que les armées soient toujours en mesure de remplir les missions que leur confient nos autorités politiques. »



EMA

opérations militaires, sous l'autorité du président de la République et du gouvernement. Faut-il rappeler que 10 000 militaires français participent à une trentaine d'opérations, dont cinq majeures ? Il s'agit aussi, sous l'autorité du ministre de la Défense, de ses responsabilités dans l'organisation générale des armées, dans la définition de la politique des ressources humaines, dans celle du format des armées et de leur cohérence capacitaire, dans la préparation et la mise en condition des armées, leur soutien, dans le renseignement militaire et dans les relations militaires internationales.

Quelle est votre mission ?

Ma mission est de seconder et de suppléer le Cema. J'ai la préoccupation constante que les armées soient toujours en mesure de remplir les missions que leur confient nos autorités politiques. Je commande l'EMA, un état-major en permanente mutation, servi par des militaires remarquables dont les expériences extrêmement variées enrichissent le travail interarmées. Ils constituent une somme d'intelligence, d'expertise et de puissance de travail considérable. Mon rôle consiste à diriger cette puissance intellectuelle pour qu'elle produise au bon moment les ordres, les arbitrages, les orientations nécessaires à la direction stratégique des armées. Mon rôle consiste également à ce que l'état-major des armées œuvre de manière transparente et constructive avec les états-majors de théâtre, les armées, la Direction générale de l'armement (DGA), le Secrétariat général pour l'administration (SGA), la Direction des affaires stratégiques (DAS), voire les autres ministères, chaque fois que cela est nécessaire. Je suis solidement épaulé par l'action coordonnée des cinq sous-chefs d'état-major de l'EMA.

Comment fonctionne l'EMA ?

Comme une horloge : plusieurs aiguilles tournent simultanément à des rythmes différents et tous les engrenages doivent rester en phase. D'une part, commander les opérations, c'est assurer leur conduite jour après jour, c'est aussi planifier leurs évolutions sur plusieurs mois, orienter le renseignement, adapter nos équipements par

des programmes d'urgence opérations et intégrer les leçons apprises. D'autre part, préparer l'avenir requiert des travaux prospectifs dans les domaines géopolitiques, technologiques, financiers, des ressources humaines. Tout ceci en anticipant et en

« L'histoire montre que les réformes d'organisation ont un impact déterminant pour réduire la bureaucratie, décloisonner les organisations et favoriser l'énergie et l'imagination. »

garantissant la cohérence d'ensemble de nos capacités, et en conduisant la modernisation des armées qui est au cœur de la réforme du ministère. Ces travaux essentiels impliquent toutes les divisions de l'EMA et leurs interlocuteurs dans les armées, et au ministère. Cela couvre aussi bien des décisions immédiates que des choix qui engagent notre outil de défense pour des années, voire des décennies.

Quels défis l'EMA doit-il relever en 2010 ?

J'en vois trois principaux : conduire des opérations plus dures et plus coûteuses, simultanément préparer le renouvellement nécessaire et cohérent de nos équipements et enfin réformer profondément l'organisation des armées. Ce n'est pas nouveau : il n'y a pas de défense crédible sans adaptation permanente. Les réformes d'organisation ont moins de visibilité que l'acquisition d'équipements majeurs tels qu'un char de combat, un porte-avions ou un avion de combat. Pourtant, l'histoire militaire, comme celles des institutions politiques et des grandes entreprises, montre leur impact déterminant pour décloisonner les organisations, réduire la bureaucratie, favoriser l'énergie et l'imagination.

L'état-major des armées comme les unités de terrain mais aussi les structures de commandement et de direction du ministère sont engagés dans une réforme d'ampleur. Nous sommes à quatre ans de l'installation sur le site unique de Balard et nous rejoignons par étapes l'organisation qui sera celle de 2014, en enrichissant la réflexion sur le haut commandement des armées, en recherchant toutes les synergies permises par ce regroupement de toutes les têtes de notre ministère.

Quelles sont les évolutions déjà visibles à l'EMA ?

Le Cema dispose depuis septembre 2009 d'un sous-chef « ressources humaines ». Les hommes et les femmes qui servent dans nos armées ou à leur profit constituent notre première force. La sous-chefferie RH a déjà trouvé sa place naturelle de premier acteur des ressources humaines pour l'ensemble des armées et de correspondant privilégié au sein du ministère. Dans un autre domaine, nous avons décidé de créer le centre de pilotage et de conduite du soutien (CPCS), outil indispensable pour garantir l'efficacité du soutien de proximité au profit de tout le ministère. Je rappelle aussi la création, à l'été 2009, de l'inspection des armées, qui assiste le Cema en matière d'inspection et assure la direction de l'audit interne interarmées. Sans oublier la mise sur pied, cet été, du commandement interarmées de l'espace, manifestation du nouvel élan donné par le Livre blanc à la fonction « connaissance anticipation ». Enfin, la participation pleine et entière de la France dans l'Otan se traduit par de très nombreuses actions pilotées par l'EMA et par une appropriation par tous de ce nouveau cadre, dont la montée en puissance des effectifs insérés est un travail de longue haleine.

Entre 2009 et 2010, beaucoup d'organismes interarmées ont vu ou verront le jour. Comment comprendre ces créations ?

Cette présentation est trompeuse. La liste absconse des sigles de nouveaux organismes masque le fait qu'ils remplacent des fonctions souvent dupliquées dans chaque armée, engendrant des règlements ►

► spécifiques, des contraintes lourdes dans les opérations. En vérité, on simplifie. Dans ces créations, le bon sens prime. Le Commandement interarmées des hélicoptères (CIH) permet ainsi d'établir des règles communes pour des hélicoptères parfois identiques, gérés et employés différemment selon l'armée à laquelle ils sont affectés. Il ne s'agit pas de confier des missions de lutte anti sous-marine à des hélicoptères Resco de l'armée de l'air, mais d'harmoniser et de rationaliser ce qui peut l'être tant dans les domaines de l'emploi, du soutien, de la formation que dans les études capacitaires.

Le SCA (Service du commissariat des armées), c'est le rassemblement tant de fois évoqué des commissariats des armées, dont les domaines de compétence étaient si proches que le concours d'admission aux écoles des anciens commissariats était déjà commun.

Le Service interarmées des munitions (SIMu) gèrera les stocks de munitions des armées, de la cartouche de 5.56 à l'AASM en passant par le missile ASTER. Il harmonisera les réglementations de sécurité, les procédures d'acquisition et d'élimination des munitions. Chaque création d'organisme interarmées apporte une réelle valeur ajoutée, du fait de la mise en synergie de compétences et de capacités rares et précieuses. Oui, il s'agit de rationaliser, mais avec prudence et avec un objectif d'efficacité accrue. Le pragmatisme est l'intelligence de l'homme d'action et le courage n'est pas l'absence de prudence. Nous ne cédon pas à la mode du nouveau, par idéologie, mais parce que le gain est réel et qu'il s'inscrit dans le respect de la cohérence de l'ensemble des armées.

À quels objectifs répond la création d'une chaîne interarmées du soutien et du CPCS ?

Les bases de défense occupent une place importante dans l'édifice de la modernisation, elles en sont un des aspects les plus visibles et les plus concrets. Il s'agit là d'une réforme profonde de nos structures et surtout de nos modes de fonctionnement. La chaîne interarmées du soutien a pour finalité de structurer et d'harmoniser l'organisation de ce qu'on nomme l'administration

générale et le soutien commun. Il y a là un vrai potentiel de rationalisation et de décloisonnement. L'organisation interarmées du soutien a désormais un chef identifié, le sous-chef d'état-major « soutien » de l'EMA, qui prend à ce titre l'appellation de commandant interarmées du soutien et qui

« L'objectif majeur du Service du commissariat des armées, en cette première année d'existence, est d'être présent au rendez-vous des bases de défense en 2011. »

dispose du centre de pilotage et de conduite du soutien. Le CPCS doit veiller à la bonne exécution des missions de soutien, en particulier dans le cadre de la préparation opérationnelle et de la projection. L'enjeu est primordial pour tous.

Quels objectifs pour le SCA, cette année ?

La création toute récente du Service du commissariat des armées, par regroupement des trois commissariats des armées, constitue une réforme de fond, indissociable de la montée en puissance des bases de défense. On évoquait déjà cette réforme dans les années 90. Cette fois, c'est fait. L'objectif majeur pour le SCA en cette première année d'existence est d'être au rendez-vous des bases de défense en 2011. Il doit mener sa transformation à un rythme accéléré tout en maintenant le niveau opérationnel du service rendu aux armées. Outre ses missions d'opérateur ministériel dans les domaines financier et juridique, le SCA est un acteur central du fonctionnement, de la vie courante, des conditions de vie des unités ainsi que de la préparation et de l'emploi des forces. Il constitue un outil

indispensable aux armées et sa subordination au Cema en fait un levier primordial pour assurer le soutien aux forces.

Dans cette réforme où la dimension interarmées est très présente, quelle place prennent les différentes armées ?

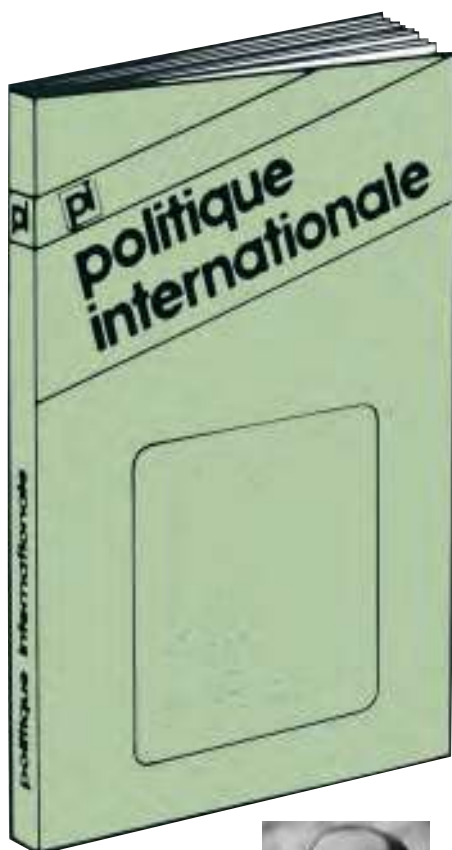
L'interarmées, c'est la culture des armées qui travaillent ensemble, c'est depuis longtemps le cadre naturel de nos opérations. L'esprit interarmées est d'autant plus riche et solide qu'il s'appuie sur les cultures de chaque armée et qu'il les met en valeur. Les cultures d'armée sont les produits de l'histoire de chacune des armées et des caractéristiques propres de leurs engagements. Ce sont des réalités humaines et opérationnelles vécues dans les régiments, les bâtiments et les bases. Elles forment l'esprit de corps et la cohésion entre les hommes. Elles conditionnent le recrutement, l'instruction, la préparation des forces, la gestion des ressources humaines. Les cultures d'armée ont vocation à s'ajouter et non à s'opposer. Toute notre énergie doit être consacrée à la construction d'armées modernes, qui favorisent le brassage d'identités fortes et l'expression de la solidarité des armées. Les cohésions ne s'annulent pas, elles s'additionnent.

Quelles perspectives souhaitez-vous nous livrer à la fin de cet entretien ?

L'objectif central et permanent, c'est le succès de nos engagements opérationnels. C'est cet objectif qui sous-tend toutes les réformes entreprises. La perspective immédiate est la réussite de la généralisation des bases de défense dès 2011. Le Cema a déjà indiqué ici l'importance qu'il y accorde. Les autres chantiers que j'ai évoqués plus haut sont nombreux et complexes. Ce qui est attendu de l'EMA, c'est de fixer le cap, de commander, d'arbitrer et d'assurer la cohérence d'une réforme globale ambitieuse. L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, il s'agit de le bâtir. Tel est notre objectif, avec le souci de l'intérêt général, pour le bien du service et le succès des armes de la France. ■

Propos recueillis par la rédaction

les grands de ce monde s'expriment dans



Fidel
CASTRO



Hillary
CLINTON



Hugo
CHAVEZ



Tony
BLAIR



José Manuel
BARROSO



Hosni
MOUBARAK



Benyamin
NETANYAHOU



Silvio
BERLUSCONI



Angela
MERKEL



Nelson
MANDELA



DALAI
LAMA



Nicolas
SARKOZY



Otto
de HABSBOURG



Mikhail
GORBATCHEV

politique internationale

*la revue indispensable à ceux qui s'intéressent
aux grands problèmes internationaux*

Fondateur et Directeur : Patrick Wajzman

Afghanistan : La Fay

La prise de contrôle de la vallée de Tagab marque le début d'une présence militaire continue entre les deux bataillons français de la Task Force La Fayette établis en Kapisa, au nord, et en Surobi, au sud.

« **B**leu, ici Rouge. Tirs de mortier à 100-mètres de ma position ! Je suis en mesure de riposter par des tirs directs. Parlez. – Rouge, ici Bleu. Confirmez localisation de départ des coups et autorisation de tir accordée. – Bleu, ici Rouge. Reçu. » Vallée de Tagab, dans le nord-est de Kaboul. L'opération Synapse vient de commencer. Début mars, les militaires français de la Task

Force La Fayette, en coopération avec l'armée nationale afghane (ANA), ont mené une opération visant à combler une brèche dans la couverture territoriale entre les provinces de la Kapisa, au nord, et de la Surobi, au sud (voir carte p. 30). Les deux Groupements tactiques interarmes (GTIA) français établis dans chacune de ces zones veulent prendre le contrôle d'une vallée tenue sur quelques kilomètres par les



ette fait sa jonction

insurgés. « *L'opération Synapse doit me permettre d'établir la liberté de mouvement le long de la vallée de Tagab, d'où nous étions totalement absents* », explique le général Druart, commandant la Task Force La Fayette.

L'opération n'est qu'une étape avant l'installation d'un dispositif de sécurité plus vaste. La vallée de Tagab est une longue bande « verte » parsemée de villages de 15 à 800 habitants où les Afghans cultivent le blé. Une zone de population relativement dense pour cette région très montagneuse. Dans sa partie sud, les insurgés, agressifs et bien approvisionnés en armes, qu'ils peuvent se procurer au Pakistan, dont la fron-

tière n'est qu'à 200 kilomètres, sont plus nombreux qu'ailleurs – une cinquantaine environ. L'opération Synapse vise à les déloger avant l'installation permanente des forces françaises et de l'armée et de la police afghanes pour assurer la sécurité des habitants.

Pour établir cette couverture territoriale, la création d'un poste de combat avancé (COP) sur le parallèle 46, dit COP 46, a été confiée au GTIA Surobi. Ce chantier imposant exige de gros moyens logistiques, qu'il faut acheminer sous escorte, de jour comme de nuit. Après les pluies des jours précédents, l'accès est difficile pour les bennes, niveleuses et autres matériels polyva-▶



Construction d'un poste de combat avancé face aux villages de la vallée de Tagab par les hommes du GTIA Surobi.

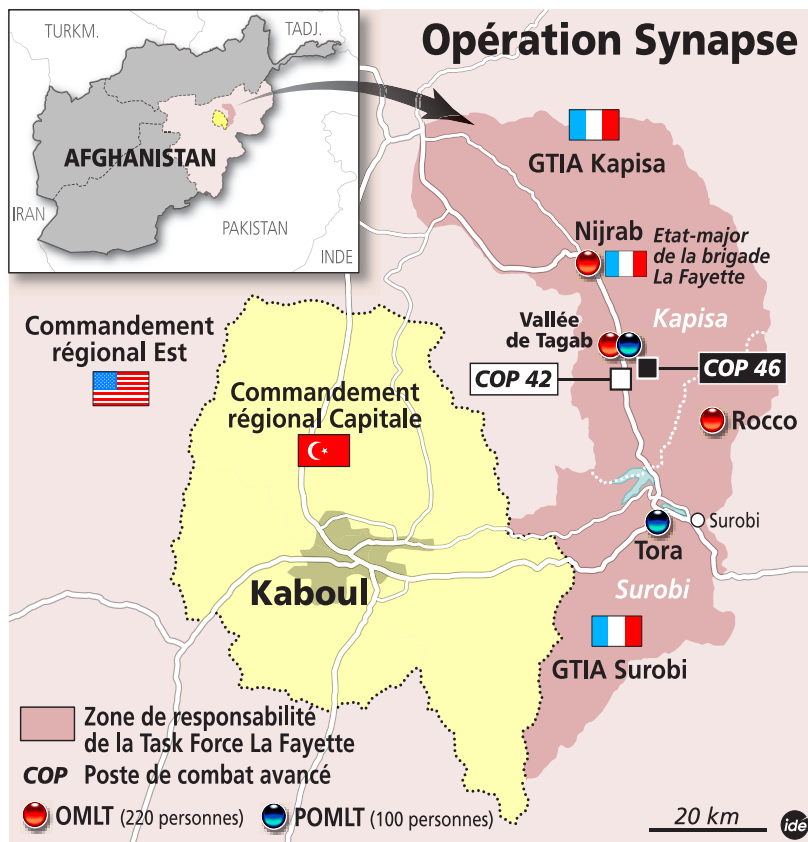
► lents du génie (MPG) des sapeurs du 17^e régiment de génie parachutiste.

L'opération Synapse est commandée depuis un poste de combat, le COP 42, situé sur les hauteurs, de l'autre côté de la vallée, à 4,5 kilomètres à vol d'oiseau du futur COP 46. Là sont installés en permanence des soldats de l'ANA ainsi que leurs mentors des *Operational Mentoring Liaison Team* (OMLT). Depuis ce point stratégique, le GTIA Surobi a une vue imprenable sur les quinze villages de la vallée et sur tout l'axe routier, dit Vermont, une voie importante de la Kapisa. Cet axe nord-sud doit être absolument investi par les forces de sécurité afghanes pour permettre la libre circulation et la protection de la population. Synapse est donc le tout premier pas vers la sécurisation de cette zone agricole.

Du COP 42, les officiers du centre des opérations (CO) – renseignement, artillerie, infanterie, transmissions, génie, logistique, OMLT, coopération civilo-militaire (Cimic) – dirigent les différentes missions conduites durant ces huit jours et pour lesquelles 500 hommes environ sont mobilisés. « D'après nos renseignements, les insurgés ne sont pas en mesure d'empêcher la construction du COP 46 à court terme, car le terrain est beaucoup trop favorable à nos moyens de tir et d'observation. Ces tirs, de riposte uniquement, doivent rester aussi rares que possi-



DOMINIQUE DHE / SIRIPA TERRE IMAGE



ble », tient à souligner le colonel Bellot des Minières, chef du GTIA Surobi.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 mars, l'opération est lancée et, dès l'aube, tous les moyens se mettent en place. Un drone SDTI survole la vallée de Tagab entre les positions des troupes des GTIA Kapisa et Surobi. Grâce à la précision des images retransmises par le drone, le CO peut à tout moment distinguer combattants français et insurgés et donner les ordres adéquats quasiment en direct. Une compagnie s'est infiltrée à pied, tandis qu'une autre a été hélicoptérée sur la zone du futur COP 46, afin de s'emparer des hauteurs environnantes. Ainsi sécurisé, l'emplacement peut être investi par les engins du génie. « Nous construisons le poste avancé face aux villages de la vallée. Tout autour, des groupes de soldats sont en faction dans des trous de combat pour surveiller et protéger le poste en perma-



« nence », explique l'officier chargé, sur le terrain, de la construction. Les autorités locales avaient été prévenues de l'installation du poste de combat, mais pas de la date de l'engagement sur le terrain. Les insurgés n'ont cependant pas tardé à réagir, prenant à partie durant plusieurs heu-

« Nous devons être très vigilants. Chacun de nos déplacements est une mission en soi. »

res les sections déployées autour de la zone de chantier pour établir une bulle de protection autour du convoi du génie se rendant sur le chantier. « La quarantaine d'insurgés détectée dans cette vallée a bien compris que nous ne voulions pas nous établir dans la zone agricole, au milieu des villages. Notre mouvement vers

le chantier du poste de combat 46 ne devrait pas être trop perturbé. Mais nous devons être vigilants à chaque instant. Chacun de nos déplacements est une mission en soi », explique le lieutenant-colonel M., chef des opérations. Mêlés à la population, les insurgés, quoique minoritaires, sont en effet bien présents.

« Nous n'aurions pu monter cette opération sans nous coordonner avec l'armée nationale afghane, avec laquelle nous sommes parfaitement en phase, assure le général Druart, présent lors de l'opération. Le général Zamraï, qui commande la 3^{ème} brigade du 201^e corps, voulait absolument ce poste de combat avancé, car il a l'intention de s'installer 6 kilomètres au nord. Dix-neuf postes de la police nationale afghane ►

Pour sécuriser la zone, une compagnie s'est infiltrée à pied, une autre a été héliportée sur l'endroit où serait construit le futur poste de combat avancé.

« 19 postes de police seront construits dans la région. C'est pourquoi nous devons y être présents. »



D. DHE / SIRPA TERRE IMAGE

L'opération Synapse n'aurait pu être menée sans le concours de l'armée nationale afghane, lien indispensable avec les autorités et les habitants des villages.



► seront construits dans la région de Tagab. C'est pourquoi nous devons absolument être présents dans cette zone et en garantir la sécurité. »

D'après les militaires afghans présents en permanence sur le COP 42, la population de la zone agricole et des villages aux abords du nouveau COP est plutôt favorable à une amélioration de la situation sécuritaire, et surtout à la mise en place de projets d'actions civilo-militaires (Cimic) dans la vallée, malgré le harcèlement des insurgés. « Jusqu'à la mi-novembre, nous ne venions pas dans cette zone de la Kapisa, c'était beaucoup trop dangereux. Les opérations d'"environnement" que nous menons dans le cadre de l'action civilo-militaire ne sont envisageables que dans un contexte sécuritaire stable. Pour pouvoir pénétrer dans cette zone, nous nous sommes installés sur le COP 42 et avons rayonné dans les villages avoisinants considérés comme calmes. Nous avons pu en déceler au moins deux qui semblaient favorables à la coalition », explique l'officier supérieur, responsable de l'équipe Cimic lors de l'opération Synapse.

La construction d'un poste de combat avancé et sa sécurisation n'étaient pas pensables sans la coopération de la population, et donc sans le précieux concours de l'ANA. « Lorsque nous entrons en contact avec des maleks [chefs de village], c'est toujours en présence des militaires afghans, sans lesquels nous ne pouvons agir. Ils connaissent la population et ont leur confiance. Ils savent qui est influent dans les villages et peuvent ainsi créer un climat plus serein. À nous, ensuite, d'agir et d'apporter notre aide aux habitants », poursuit le maître principal L., chef de l'équipe Cimic sur le terrain.

Dès le troisième jour de l'opération, une *choura* (réunion avec les notables) a été organisée. L'instituteur, le chef du village et quelques « barbes blanches » (les sages) sont venus malgré la pluie et le froid à la rencontre des forces françaises et afghanes. Un lieutenant afghan a pris la parole en premier : « Certains d'entre vous prennent les armes, et ce n'est pas bien. À la place des armes, prenez la parole ! Les armées sont du côté du peuple afghan, ne vous tour-



DOMINIQUE DHEZ / SIRPATERRRE IMAGE



SYLVAIN PETREMAND / SIRPATERRRE IMAGE

nez pas vers l'ennemi. La meilleure façon d'arriver à la paix, est pour vous, barbes blanches, de régler les problèmes par vous-mêmes dans un premier temps. » Le colonel Bellot des Minières intervient à son tour : « Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir vous rencontrer et de nous trouver ici avec l'armée afghane. Nous allons discuter ensemble de vos besoins. Vous êtes des hommes d'expérience, nous vous aiderons, mais nous ne sommes pas des magiciens, et vous devez nous aider. La première étape est de nous permettre d'accéder à votre village en toute sécurité. »

Le message semble passé. Les villageois prennent la parole à leur tour pour exprimer leurs requêtes. « Nous avons besoin de médicaments, de puits et d'un pont pour que les enfants puissent rejoindre l'école plus facilement. À la fonte des neiges, dans quelques semaines, l'eau inondera nos champs. Il nous faut des digues aux abords du village. » Scrupuleusement, l'équipe Cimic note sur un carnet les besoins exprimés. La prochaine *choura* permettra de concrétiser ces projets dans quelques semaines.

Pendant ce temps, les travaux sur le COP 46 se poursuivent. Les merlons sont érigés, les murs de fortification installés et remplis par les MPG des sapeurs avec plusieurs tonnes de terre et de cailloux. De jour comme de nuit, les convois se succèdent. Ils transportent des barbelés, des câbles électriques pour l'alimentation du poste de commandement tactique et de la zone de vie, et d'autres matériaux de première nécessité. Le poste de combat doit être approvisionné de sorte que les soldats afghans et français soient autonomes en eau, nourriture et carburant.

Après neuf jours de ce travail sans relâche, le COP est opérationnel. « Nous avons mené la plus belle opération d'occupation de terrain de notre mandat, pour le moment. Synapse est une opération totalement interarmes qui s'est très bien déroulée, car bien préparée. Mais restons vigilants ! L'effort doit être poursuivi », déclarait le colonel Bellot des Minières lors de la *choura* inaugurale du poste de combat où se tenaient réunis une trentaine d'autorités locales, ainsi que le général Druart et le général Zamraï. Ce dernier s'est déclaré très satisfait. « Nous menons cette opération côte à côte avec l'armée française, la Task Force La Fayette, et plus particulièrement les OMLT français dans cette zone. Nous sommes en très bonne coordination avec eux. C'est très prometteur pour l'avenir de la région de Tagab. » ■

Anne Lise Llouquet

Mirage 2000

pour ciel balte

Pour garantir l'intégrité de l'espace aérien de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie qui n'ont pas de moyens propres de défense aérienne, l'Alliance atlantique assure, depuis 2004, la mission de police du ciel. Depuis janvier 2010, ce sont 140 militaires français qui sécurisent le ciel balte.



« **S**crabble, les gars ! » L'alerte est lancée, sur la base aérienne de Siauliai, dans le Nord de la Lituanie. Des mécaniciens français, suivis bientôt de deux pilotes, s'engouffrent dans les hangars, et avec des gestes précis, amènent les Mirage 2000 en bout de piste, prêts à décoller. Ils font partie du détachement français qui assure, durant quatre mois, la souveraineté aérienne de l'Estonie, de la Lituanie et de la Lettonie. Pour cette opération menée sous mandat de l'Otan et dénommée Air Baltic 2010, un détachement de 140 militaires, avec quatre Mirage, a été formé et commandé par le lieutenant-colonel Christophe Michel, commandant de l'escadron Cambrésis de la base aérienne 103 de Cambrai.

Lorsque, en 2004, les trois pays baltes intègrent l'Otan, ils demandent à l'Alliance atlantique d'assurer la protection de leur espace aérien, car ils ne disposent pas de moyens suffisants. Ils ne possèdent pas d'avions de chasse, et les trois armées de l'air réunies comptent moins de 1 800 hommes, pour une population totale de près de 7 millions d'habitants répartie sur une zone quatre fois plus petite que la France. C'est ainsi que des pays membres de l'Otan se relaient à tour de rôle tous les quatre mois. Arrivés le 4 janvier, les Français ont succédé aux Allemands. Les Polonais, quant à eux, prendront la suite le 30 avril.

Cette mission de police du ciel exige une grande autonomie de moyens. À Siauliai, seule base aérienne du pays et qui accueillait ▶

Dans les hangars en plastique chauffés en permanence à 15 degrés, les mécaniciens mettent tout en œuvre pour que les Mirage soient opérationnels 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.





► 20 000 militaires soviétiques du temps de l'URSS, un tiers de l'espace est désormais à l'abandon. Outre les Mirage, le détachement comprenait 27 commandos pour sécuriser la zone et des pompiers de l'air, (voir encadré), prêts à intervenir en cas d'accident. Quant au médecin, il dispose d'un matériel d'intervention adapté à l'effectif présent.

– 30 degrés en janvier dernier... Un froid d'une ampleur inattendue qui a contraint les aviateurs à s'adapter à des conditions météorologiques extrêmes.

Les deux Mirage s'arrachent du sol. « Qu'il s'agisse d'une alerte en cas d'intrusion dans l'espace aérien lituanien, letton ou estonien, ou d'un entraînement, comme ici, nous sommes prêts à intervenir en sept minutes, explique le lieutenant-colonel Michel. Il s'agit d'une mission de police, et non de défense aérienne. Nous devons reconduire un aéronef qui aurait pénétré dans l'espace aérien de l'un de ces pays. Nous ne pouvons ouvrir le feu qu'en ultime recours dans le strict respect des règles d'engagement de l'Otan. » Après un vol de 45 minutes dans le ciel balte, le capitaine Cédric, alias « Cho-Cho », est de retour. Il est à Siauliai pour un mois seulement. « Nous sommes relevés tous les mois car l'opération de police du ciel est assez simple. C'est de la patrouille. Pour maintenir nos compétences (tir, reconnaissance, ndlr), nous tournons sur d'autres théâtres. Les mécaniciens tournent, quant à eux, tous les deux mois et les autres tous les quatre mois. »

En contact avec le centre de contrôle aérien de l'Otan, basé à Kaunas, en Lituanie, les pilotes volent toujours par deux. Les deux autres Mirage se tiennent constamment prêts pour

« Qu'il s'agisse d'une alerte en cas d'intrusion ou d'un entraînement, nous sommes prêts à intervenir en sept minutes. »

un éventuel décollage dans le cas où un problème technique surviendrait.

Si les alertes réelles sont relativement rares, un invité surprise s'est désagréablement manifesté, en Lituanie... « Le froid est normal ici en début d'année. Mais un hiver de cette ampleur, personne ne s'y attendait. À commencer par les Lituaniens eux-mêmes », souligne le commandant Laurent Vitiello, médecin du détachement français. En janvier dernier, les températures en Lituanie ont frôlé les – 30°C.

« Tous les matins, avant les vols, nous nous assurons de la visibilité sur la piste et du coefficient de freinage, reconnaît le sergent-chef Grégory Poulain, de la base de Cambrai, dont viennent la plupart des hommes et femmes présents en Lituanie. Si besoin, nous dégageons la piste. Pendant les vols, nous la vérifions en permanence. En cas de crash, je coordonne les moyens depuis la tour. Nous possédons nos propres moyens d'extraction

L'extraction des pilotes : une spécificité des pompiers de l'air

Seuls les 1 900 pompiers de l'armée de l'air sont habilités à extraire des pilotes français en cas d'accident d'avion, que ce soit sur le territoire national ou en opération extérieure. « Onze pompiers de l'air sont arrivés fin décembre sur place pour assurer le sauvetage des pilotes et la sécurité incendie de la zone du détachement français »,

explique le major Didier Dibon, commandant de l'Escadron de sécurité incendie et sauvetage. En accord avec les autorités lituaniennes et l'Otan, et en raison des conditions climatiques exceptionnelles, « la partie extinction d'incendie a été assurée par le pays hôte », souligne le major Dibon.



RICHARD NICOLAS-NELSON / SIRPA AIR

de pilote grâce à nos pompiers de l'armée de l'air (voir encadré). »

À chaque problème, une solution : « Le gros risque, ici, sont les hypothermies et les gelures, explique le commandant Vitiello. Les commandos de l'air, présents sur la base pour surveiller les installations, ont dû réduire leur temps de patrouille. » David Dussart, commandant du détachement de protection à Siauliai et capitaine au Commandando parachutiste de l'air n° 20 (CPA 20) de Dijon, précise : « Nos patrouilles sont passées à une demi-heure au lieu d'une heure quand le thermomètre a atteint -28°C, en janvier, mais nous avons augmenté leur nombre. Les gars ont bien supporté le froid avec cet aménagement. En revanche, la fatigue s'est fait sentir : les patrouilles qui changent toutes les trente minutes, c'est moins de sommeil... »

Le matériel a également souffert du froid. Les « alvéoles » lituaniennes n'étaient plus en état d'accueillir les avions

« Nous avons utilisé de grands hangars en plastique pour nos avions », indique le lieutenant-colonel Michel. Ils étaient constamment chauffés à 15°C pour que les mécaniciens travaillent dans de bonnes conditions et pour épargner

notre matériel, qui n'aime pas trop les variations de température. »

« C'est le matériel de servitude qui a le plus subi de dommages : les tracteurs qui servent à garer les Mirage, les bancs hydrauliques, les bancs électriques, etc. », ajoute le sergent Fulbert Delpierre, mécanicien.

À la fin de la mission, le 30 avril, quelques militaires de la Compagnie d'infrastructure opérationnelle (CIO) prolongeront leur séjour. « Nous sommes arrivés sur un territoire vierge, se rappelle l'adjudant Jean-Sébastien Romain. À la différence des Allemands, qui avaient loué des bungalows, nous avons apporté notre propre matériel. En décembre, nous avons donc installé les groupes électrogènes et les infrastructures. Pendant la mission, nous avons fait du maintien en condition opérationnelle sur les engins de manutention pour les routes, les canons à air chaud, les kilomètres de câble, etc. » Arrivée un mois avant le début d'Air Baltic, la CIO pliera bagage début mai, le temps de démonter les installations.

« 2007 fut la première mission Air Baltic. Nous reviendrons en 2011 », conclut le lieutenant-colonel Christophe Michel. ■

Julien Fouineau

— PERSONNELS CIVILS DE LA DÉFENSE —

La Revue d'Etudes, partenaire du Ministère de la Défense depuis près de 100 ans, vous propose des **PRÉPARATIONS À DISTANCE AUX CONCOURS DE CATÉGORIES A, B ET C :**

- ▣ Remise à niveau
- ▣ Approfondissement tout au long de l'année

www.aemie-d-etudes.fr

*Vous avez un projet ?
Nous sommes à votre écoute au 0825 800 735*

REVUE D'ETUDES 20 rue de l'Arcade 75008 Paris contact@revue-d-etudes.fr **demodemos** GROUPE

— PERSONNELS MILITAIRES DE LA DÉFENSE —

La Revue d'Etudes, partenaire du Ministère de la Défense depuis près de 100 ans, vous propose actuellement des **PRÉPARATIONS À DISTANCE AUX CONCOURS :**

- ▣ **INTERARMÉES :** Inspecteurs de la Sécurité de Défense, CID
- ▣ **SERVICES COMMUNS :** Majors SEA
- ▣ **GENDARMERIE NATIONALE :** recrutement Officiers
- ▣ **TERRE :** ESP Majors
- ▣ **AIR :** présélection Officiers "Rang"
- ▣ **MARINE :** EMF, Majors, Inspecteurs de la Sécurité Navale...

www.revue-d-etudes.fr

*Vous avez un projet ?
Nous sommes à votre écoute au 0825 800 735*

REVUE D'ETUDES 20 rue de l'Arcade 75008 Paris contact@revue-d-etudes.fr **demodemos** GROUPE

Dernières infos avant Opex

Avant leur départ dans les Dom-Tom ou en Afrique, les troupes ont toujours reçu des informations générales sur l'environnement qu'elles allaient côtoyer. Depuis 2003, cette règle a été étendue aux opérations extérieures. Un concept qui intéresse les autres armées, et même les Marines américains.

« **Q**ui, parmi vous, a plus de vingt-deux ans ? » Dans la salle, les trois quarts des mains se lèvent. « Eh bien, sachez que si vous étiez Afghans, vous auriez déjà dépassé de moitié votre espérance de vie ! » C'est par cette entrée

en matière que le capitaine Dickès, instructeur à l'École militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger (Emsome), commence sa conférence devant deux cents hommes du 21^e Régiment d'infanterie de marine (21^e RIMa) qui seront projetés l'été prochain, en Afghanistan. Dans l'armée de terre, ces conférences sont obligatoires pour tout militaire devant se rendre en mission hors de métropole. « Nous leur donnons des clés qui les aideront à évoluer dans un environnement géographique et humain qu'ils connaissent peu ou mal pour qu'ils puissent réaliser leur mission dans les meilleures conditions. » Les séances d'information couvrent une vingtaine de destinations – théâtres d'opérations, mais aussi Dom-Tom ou bases françaises à l'étranger – et sont animées par dix-huit instructeurs. La conférence du capitaine Dickès durera quatre heures. Il en donne plus de 80 par an. Basée à Rueil-Malmaison (78), l'Emsome dépend de la sous-direction de la formation et des écoles de l'armée de terre. Elle est l'héritière du Centre militaire d'information et de documentation sur l'outre-mer et l'étranger (Cmidome), qu'elle a remplacé en 2003. Cet organisme ne concernait que les forces de sou-



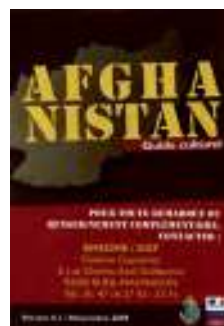
veraineté des Dom-Tom, les forces prépositionnées (en Afrique principalement) ou les missions de coopération. Depuis sa transformation en Emsome, ses compétences se sont étendues aux théâtres d'opérations extérieures. L'école s'est focalisée dans l'acculturation des militaires hors de métropole, que ce soit dans le cadre de missions courtes ou de séjours de longue durée. Dans ce dernier cas, notamment pour ceux qui rejoignent depuis peu les états-majors de l'Otan (Northwood, Brunssum, Naples, etc.), les militaires sont même convoqués avec leurs familles à une journée complète d'information. Outre des données historiques et géographiques sur la zone où ils seront expatriés, ils reçoivent des conseils pratiques concernant leur installation : scolarité des

enfants, logement, fiscalité, etc. En revanche, pour ceux qui seront prochainement projetés sur un théâtre d'opérations, la priorité va à la compréhension du milieu socio-culturel dans lequel ils évolueront et à l'acquisition d'un comportement adapté à ce milieu nouveau pour eux. « En Afghanistan, on recense une soixantaine de groupes tribaux – Pachtouns, majoritaires, Tadjiks, Ouzbeks, Hazaras [...] –, eux-mêmes subdivisés en clans familiaux », explique l'officier, qui rappelle aussi que le peuple afghan est rude, car il a l'habitude des invasions et de la guerre. L'exposé se termine sur la situation actuelle : montée de l'extrémisme dans les années 90, arrivée de la coali-



PHOTOS BRUNO BIASUTTO / DICOD

35 000 militaires, suivent chaque année un stage à l'Emsome. L'école édite aussi des supports pratiques sur une vingtaine de destinations.



: l'armée de terre fait école



tuelles pour qu'ils « rafraîchissent » leurs données. Le capitaine Dickès rentre d'ailleurs de quinze jours passés en Afghanistan, qui lui ont permis d'apprécier les évolutions récentes du dispositif français. Les soldats du 21^e RIMA verront même les photos des installations où ils seront bientôt logés pendant six mois.

Cette année, l'Emsome devrait préparer plus de 35 000 militaires à s'expatrier. Principalement de l'armée de terre, mais pas seulement. « *Marins, aviateurs, gendarmes, service de santé des armées, font de plus en plus appel à nous*, précise le colonel Dutartre. *Un peu moins de 3 000, l'année dernière.* »

Cette approche culturelle n'intéresse pas que les autres armées. Elle séduit aussi à l'étranger. « *Quand l'Eufor [mission de l'Union européenne au Tchad et en République de Centrafrique] s'est déployée, des nations contributrices comme l'Italie ou les Pays-Bas nous ont confié des stagiaires* », explique le colonel Dutartre. Cette « *connaissance de l'autre, qui concourt directement à l'efficacité opérationnelle des unités* », selon ses termes, suscite même un intérêt grandissant outre-Atlantique. L'Emsome vient de recevoir le général américain commandant le corps des Marines, intéressé par le modèle de fonctionnement de l'école et le savoir-faire de ses instructeurs.

■
Cynthia Glock

tion, règles d'engagement des différentes nations sur le théâtre.

École de spécialisation, l'Emsome attache une grande importance à l'actualisation de ses informations. « *Via différents médias, nous assurons une veille sur toutes nos destinations, et nous réalisons des monographies que nous distribuons aux stagiaires* », souligne le colonel Dutartre, chef de corps de l'Emsome. Le réseau de contacts de l'École hors métropole, dont les attachés de défense font partie, est une source supplémentaire. En outre, pour devenir instructeur, il faut être rentré de l'étranger depuis moins de deux ans – moins de six mois pour les théâtres d'opérations. Régulièrement, les instructeurs sont envoyés en missions pon-

L'Emsome, "maison mère" des troupes de marine

L'École militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger (Emsome), créée en 2003, est l'héritière du Centre militaire d'information et de documentation sur l'outre-mer et l'étranger (Cmidome). Elle est aussi considérée comme la « maison mère » des troupes de marine (TDM), dont la création date de 1821. De marine, car ces militaires (infanterie, cavalerie et artillerie) rejoignaient ce qui deviendra les anciennes colonies (Antilles, Guyane, Sénégal, Cochinchine, etc.) à bord de bâtiments de la marine. En 1901 sera créé le bureau technique des troupes coloniales, ancêtre de l'Emsome, premier organe d'information des militaires destinés à servir outre-mer et à l'étranger. Le général commandant l'Emsome est le gardien des traditions des TDM, dont il veille à entretenir la pratique et la culture.



PHOTOS : CHRISTOPHE FIARD / DICOD

Justice militaire

mode d'emploi

Les délits commis par des militaires en service sur le territoire national ne sont plus jugés par des tribunaux militaires mais par une chambre spéciale dans les tribunaux de grande instance. Un principe bientôt étendu aux délits commis à l'étranger.

« **M**onsieur, que pensez-vous de la consommation de stupéfiants dans les armées ? » Le prévenu qu'interroge Nicolas Leger-Larue de Tournemine, président de chambre du tribunal de grande instance de Rennes, est un jeune fusilier marin. Qu'un procès militaire se déroule dans une telle enceinte ne devrait pas surprendre. À Rennes, il s'en déroule d'ailleurs une fois par mois. En effet, depuis que la loi du 21 juillet 1982 a supprimé les tribunaux perma-

nents des forces armées (TPFA), ce sont les chambres spécialisées des 33 tribunaux de grande instance, composées de magistrats désignés par leur président de tribunal, qui ont pris le relais. Ce sont elles qui jugent les délits commis par des militaires stationnés sur le territoire national et dans l'exécution du service.

Les infractions peuvent être d'ordre militaire (désertion, violation de consignes, outrage à supérieurs) ou de droit commun (vols, trafic de stupéfiants). « *La notion d'infraction commise dans l'exécution du service est délicate à apprécier. C'est souvent là que les problèmes commencent* », explique le président de la chambre. Car la juridiction militaire n'est compétente que si l'infraction est commise au cours d'une mission, générale ou déterminée, ou lors de l'accomplis-



sement d'une tâche contrôlée par l'autorité militaire. La nuance est importante, car un délit perpétré hors service sera jugé par une juridiction de droit commun. « *Un vol de portefeuille effectué par un militaire sur un civil durant une permission à Brest sera jugé par le tribunal correctionnel de Brest, alors que la conduite en état d'ivresse d'un véhicule de service transportant du matériel militaire par un soldat sera jugée par la chambre spécialisée de Rennes* », résume le président.

Avant d'entamer toute poursuite, le procureur de la République doit demander l'avis – consultatif – des autorités militaires. Une manière d'informer le chef de corps. Quant à l'avis du ministre de la Défense, il n'est sollicité que pour les dossiers les plus graves : blessures avec interruption temporaire de travail supérieure à 6 mois, homicides involontaires et faits concernant des officiers.

À la barre, les prévenus ont choisi de se présenter en civil. Quatre dossiers seront instruits pour usage de stupéfiants, un, pour désertion. En théorie, les militaires encourent les mêmes sanctions que les civils mais le procureur de la République adjoint de Rennes, Jean-Marie

Fusiliers marins lors d'un exposé sur la justice militaire au tribunal de grande instance de Rennes.



L'infraction commise « dans l'exécution du service » est parfois délicate à apprécier.

Besse, admet que dans certains cas la punition est plus rude : « *Pour la consommation de drogue ou d'alcool, le jugement sera plus sévère. Nous ne devons pas perdre de vue que ces hommes sont amenés à porter des armes ou à transporter du matériel dangereux.* » Une sanction d'autant plus sévère que certaines peines entraînent la radiation des cadres. Le greffier joue un rôle particulier dans ces chambres spécialisées. Ce militaire, en plus de son ►



► rôle de technicien de la procédure, assure une fonction de conseiller. « *Nous sommes aussi là pour éclairer les magistrats sur certaines dispositions du code de justice militaire et sur la spécificité du métier* », précise l'adjudant-chef Reboux, l'un des deux commis greffiers militaires du tribunal de Rennes. Même au sein de la

Le greffier, un militaire, peut éclairer les magistrats sur des dispositions du code de justice militaire.

Défense, la justice militaire reste méconnue. C'est pourquoi le tribunal de Rennes organise des présentations à des militaires. Aujourd'hui, ce sont des élèves officiers de l'École des fusiliers marins de Lorient qui écoutent attentivement l'exposé du président de la chambre. « *La moitié des audiences concernent des désertions* », affirme Nicolas Léger-Larue de Tournemine. La réaction est immédiate : « *Les militaires ne sont pourtant plus là sous la*





En théorie, les militaires encourent les mêmes sanctions que les civils. Mais dans certains cas, la sanction peut être plus rude et peut aller jusqu'à la radiation des cadres.

contrainte ! », plaisante un élève. Tous ont des questions à poser – légitime défense, double peine, non-respect des règles d'engagement, etc. – auxquelles il n'est pas toujours simple de répondre. À la sortie, les auditeurs sont satisfaits, convaincus de l'utilité de ce qu'ils ont appris

durant une heure. « *On ne se rend pas toujours compte des conséquences de nos actes. Que ce soit le président qui s'exprime donne plus de poids à l'exposé, il nous a parlé de cas concrets* », conclut l'aspirant Abdallah.

Le principe des chambres spécialisées sera bientôt étendu aux infractions commises par des militaires à l'étranger. Un projet de loi prévoit, en effet, le transfert des compétences du tribunal aux armées de Paris à une formation spécialisée du tribunal de grande instance de Paris.

■
Samantha Lille

Le tribunal des armées de Paris appelé à disparaître

Créé en 1999, le tribunal aux armées de Paris (TAP), installé à la caserne de Reuilly, statue sur les infractions commises par des militaires hors du territoire national, que ce soit ou non dans le cadre du service. Pour l'essentiel, il fonctionne comme un tribunal ordinaire. Sa compétence s'étend aux employés civils, aux familles accompagnant les forces et aux auteurs d'infractions commises contre les forces françaises à l'étranger. Ce tribunal applique les règles de la procédure pénale de droit commun, à deux différences près : aucune poursuite ne peut être engagée, sauf en cas de crime ou délit flagrant, sans l'avis consultatif du ministre de la Défense, et les victimes ne peuvent citer directement l'auteur d'un fait devant le tribunal. Les fonctions de juge

sont exercées par des magistrats appartenant à l'ordre judiciaire. Désignés par décret tous les ans, ils ne sont pas affectés à titre permanent au TAP, contrairement au procureur, au substitut et au juge d'instruction, qui sont détachés par le ministère de la Justice pour trois ans à celui de la Défense. Le greffe est composé de militaires de carrière recrutés par concours spécial parmi les sous-officiers des trois armées. Enfin, il faut signaler que sur les 1 600 procédures reçues chaque année par les deux magistrats du parquet, seules 10 % sont des affaires spécifiquement militaires. Il est prévu que les compétences de ce tribunal soient transférées à une chambre spéciale du tribunal de grande instance de Paris (voir ci-dessous).

3

QUESTIONS A

Monique Liebert-Champagne

Directeur des affaires juridiques du ministère de la Défense



ERCPANIER / MATIGNON

Pourquoi le tribunal aux armées de Paris va-t-il être supprimé ?

Son existence était liée à d'anciens accords internationaux qui prévoyaient qu'un militaire ayant commis une infraction hors du territoire national devait être jugé par une juridiction militaire française. Or, les accords actuels attribuent cette compétence à une juridiction, quelle qu'elle soit, dès lors qu'elle est spécialisée en matière militaire. Il n'y avait donc plus de raisons de maintenir ce tribunal.

Comment la spécificité militaire sera-t-elle prise en compte ?

Le procureur continuera de demander l'avis du ministre de la Défense sur les faits dont il est saisi, ainsi que l'exige le code de procédure pénale, sauf en cas de crime ou de délit flagrant. Bien que consultatif, cet avis est essentiel pour donner au magistrat les éléments de contexte particuliers à l'exécution du service en opération extérieure. De plus, la for-

mation du tribunal de grande instance de Paris sera constituée, comme auparavant, de magistrats du siège et du parquet spécialisés en matière militaire. En outre, la Direction des affaires juridiques a mis en place un module de formation continue destiné à ces magistrats pour leur faire découvrir l'environnement militaire.

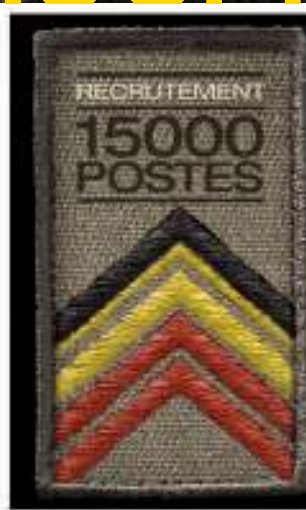
Les liens seront-ils conservés avec la division des affaires pénales militaires ?

La division des affaires pénales militaires continuera de suivre ces procédures et de garder le contact avec les magistrats de l'ordre judiciaire pour leur apporter une assistance technique, notamment dans le domaine de la réglementation et du secret défense. Quant aux prévôts, ils continueront d'agir, dans leurs fonctions d'officiers de police judiciaire, sur les directives du procureur, qui sera celui du tribunal de grande instance de Paris.

DEPUIS QUAND VOUS
NE VOUS ÊTES PAS DÉPASSÉ ?

DEVENEZ VOUSMÊME .COM

© Aurélien Dupuis, Lifen, Loly - © 9324 France



Pour plus d'informations sur les postes offerts dans toute la France, retournez
Sous-direction recrutement de l'armée de terre/Bureau communication RH - 93 boulevard

NOM : _____ PRÉNOM : _____ SEXE : M F NÉ(E) LE : _____

TÉL : _____ COURRIEL : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

NIVEAU D'ÉTUDES : BREVET COLLÈGES CAP BEP BAC TECH. BAC PRO.

BAC GEN. BAC+2 BAC+3 BAC+4 BAC+5 > BAC+5

AUTRE NIVEAU : _____

Précisez la spécialité : _____

RTIDF/Armées d'aujourd'hui/04/10

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

La Défense

veille la Toile

Face au développement des réseaux sociaux consacrés aux armées, la Défense prend le pouls de l'opinion publique... et sensibilise les militaires à l'usage du web.



Mercredi, on va nettoyer Qatana et jeudi, si Dieu le veut, on rentre à la maison. » Cette phrase publiée début mars sur Facebook par un soldat israélien a provoqué l'annulation d'une opération planifiée depuis des semaines. Un événement qui démontre combien il est difficile aujourd'hui pour les armées de maîtriser la communication dans son ensemble. Une mésaventure que souhaiterait éviter l'état-major des armées, même si aujourd'hui les soldats peuvent facilement joindre leurs proches, y compris du fin fond des vallées reculées d'Afghanistan. Les consignes sont de plus en plus strictes. Ainsi, lorsque la situation opérationnelle l'exige, l'accès à certains sites comme par exemple ceux des réseaux sociaux peuvent être temporairement bloqués par les services informatiques sur ordre du commandement.

Le ministère de la Défense tient également à connaître l'état de l'opinion publique. « On a une

Le « buzz » autour de la Défense s'amplifie sur la Toile. Le groupe « Soutien aux soldats français en Afghanistan », créé il y a quelques mois, dépasse déjà les 80 000 membres.

Cet article est repris, après de légères modifications, d'un papier paru dans le quotidien que des élèves de l'École supérieure de journalisme de Paris ont réalisé durant le Sigem (voir p. 47).

blogosphère qui réagit beaucoup à l'actualité », commente Jérôme Marcadé, chef du bureau Prospective, opinion et campagne de communication de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (Dicod). La population est en effet de plus en plus connectée au web. Et pour les citoyens, les tribunes d'expression sont nombreuses. Blogs, sites personnels, réseaux sociaux, tous les moyens sont bons pour commenter et disséquer l'action des armées. Avec les risques de polémique que cela comporte. Et pire encore, le « buzz », la rumeur, dont les conséquences peuvent être graves. Pour tout cela, le bureau Prospective veille et analyse en permanence l'opinion publique sur Internet.

Comprendre pour communiquer

L'enjeu est de taille. Il s'agit de comprendre ce que pensent les Français de la Défense. Et pour cela, les réseaux sociaux ont pris une place prépondérante. « Jusqu'à récemment, ceux-ci ne représentaient qu'environ 1 % de nos sources, mais aujourd'hui on observe une montée en puissance du phénomène. Les réseaux sociaux atteignent jusqu'à 20 % de ce qui est dit de la Défense sur la Toile », explique Jérôme Marcadé. En effet, beaucoup de groupes, reliés de près ou de loin à la Défense, essaient sur la Toile. Certains groupes de Facebook rassemblent de nombreux internautes : celui destiné au « soutien aux soldats français en Afghanistan » dépasse les quatre-vingt mille membres. Mais Facebook n'est pas le seul réseau social observé. De très nombreux sites sont analysés, comme ceux de partage de vidéos, de type Dailymotion ou Youtube. On y regarde les vidéos et une attention toute particulière est consacrée aux commentaires qu'elles suscitent. L'enjeu est de comprendre les débats des citoyens. Et pour mener à bien sa mission, une cartographie de la blogosphère a été réalisée. Elle recense plus de quatre cents sources, des « médias alternatifs » mais aussi des sites « grand public ». L'enjeu majeur est aussi l'anticipation. Les synthèses hebdomadaires sont diffusées par le bureau aux autorités du ministère et aux services en charge de la communication. Certains sujets sont sensibles. La présence des troupes françaises en Afghanistan, les ventes d'armes ou encore le retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan. Mais au final, se réjouit la cellule veille de la DiCoD, « la présence accrue de la Défense sur la Toile témoigne de l'intérêt grandissant que portent nos concitoyens à notre actualité ».

Pierre-Anthony Canovas

SAMANTHA LILLE

RENCONTRE ENTRE HERVÉ MORIN ET LADY CATHERINE ASHTON

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a accueilli, le 5 mars, à l'hôtel de Brienne, Lady Catherine Ashton, Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité de l'Union européenne (UE). Tous deux se sont entendus sur la nécessité d'établir un Conseil des ministres de la Défense de

l'UE, dans le cadre du Conseil des affaires étrangères. Cette réunion permettrait de prendre les décisions en matière d'opérations, de capacités militaires et de moyens. Un autre point d'accord a été évoqué : la possibilité de disposer d'une capacité permanente de planification et de conduite des opérations de l'UE.

ÉCHANGES FRANCO-AMÉRICAINS SUR LE STRESS POST-TRAUMATIQUE

La deuxième rencontre franco-américaine sur les traumatismes de guerre, plus particulièrement sur l'état de stress aigu et sa principale complication, l'état de stress post-traumatique, a été organisée par le Service de santé des armées, les 2 et 3 mars. La première journée, qui s'est déroulée à

l'Institut de recherche biomédicale des armées de Brétigny-sur-Orge, a permis de dresser un état des lieux et de partager les retours d'expérience. La seconde, organisée à l'école du Val-de-Grâce, a été consacrée aux aspects cliniques actuels ainsi qu'aux dernières avancées scientifiques dans ce domaine.



ARNAUD ROINÉ / ECPAD



SSA



JÉRÔME SALLES / ECPAD



JEAN FRANCOIS D'ARCANGUES / ECPAD

PROGRAMME DE L'A400M : FINALISATION DES NÉGOCIATIONS

Après plusieurs mois de tractations, les sept pays clients (Belgique, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Luxembourg, Espagne et Turquie) de l'A400M ont accepté, le 5 mars, de payer 3,5 milliards d'euros supplémentaires au constructeur EADS afin d'assurer la survie du programme. Le ministre de la Défense, Hervé Morin,

s'est félicité de cet accord entre les nations participant à ce projet d'envergure. Il a rappelé que « l'avion de transport A400M constitue un programme stratégique pour l'Europe de la défense ». La France, qui assure à elle seule 28 % du programme, devrait recevoir son premier appareil début 2013.

PREMIÈRE INSPECTION EN AFGHANISTAN POUR LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Le chef d'état-major des armées (Cema), l'amiral Édouard Guillaud, a effectué, le 6 mars, sa première inspection des troupes françaises engagées en Afghanistan. Dès son arrivée, il s'est entretenu avec les équipes médicales de l'hôpital mis en œuvre par le Service de santé des armées à Kaboul, avant de se rendre au

chevet des blessés. Le Cema a ensuite visité la Task Force La Fayette, dans l'Est du pays, où il a été accueilli par le général Druart. Le lendemain, l'amiral Guillaud a rencontré le général Mc Chrystal, commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Fias) de l'Otan en Afghanistan, au QG de la force.

10^E SÉMINAIRE INTERARMÉES DES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES

Pour la dixième année consécutive, le Séminaire interarmées des grandes écoles militaires (Sigem) s'est déroulé du 8 au 18 mars à l'École militaire. Pendant deux semaines, 500 élèves officiers issus de 11 grandes écoles ont été sensibilisés à l'environnement interarmées, qui sera bientôt le leur. Les armées européennes étaient également associées, puisque plus de 100 élèves étrangers ont participé aux activités proposées. Au programme, des conférences et débats autour du thème « Conduire la guerre, faire la



paix », mais également des présentations de nouveaux matériels militaires.



VISITE OFFICIELLE DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES EN ALLEMAGNE

L'amiral Édouard Guillaud, chef d'état-major des armées, s'est rendu, le 9 mars, en Allemagne pour sa première visite officielle à l'un de ses homologues, le général Volker Wieker. Les deux hommes ont fait le point sur les opérations auxquelles participent l'Allemagne et la France, à savoir la Force

internationale d'assistance à la sécurité (Fias) en Afghanistan, la Kosovo Force (KFOR) et l'opération européenne de lutte contre la piraterie Atalante. L'objectif principal de la rencontre était de fixer les objectifs prioritaires concernant les relations militaires entre les deux pays.

BILAN 2009 DU PLAN ÉGALITÉ DES CHANCES

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a présenté, le 16 mars, le rapport 2009 du plan Égalité des chances du ministre, dont 25 000 jeunes ont bénéficié. Lancé en 2007, ce plan doit permettre à l'ensemble des jeunes de progresser dans la société. Le ministre a ainsi exposé les actions entreprises par la Défense. Elles

concernent notamment l'ouverture des classes du secondaire des six lycées militaires à de jeunes boursiers, représentant aujourd'hui 15 % des élèves. Des classes de préparation aux études supérieures (CPES), classes passerelles entre la terminale et la « prépa », ont également été créées. Cette année, 150 étudiants en bénéficient.



LE GÉNÉRAL PUGA NOMMÉ AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le général Benoît Puga a été nommé, le 6 mars, chef d'état-major particulier du président de la République. Il succède à l'amiral Édouard Guillaud, qui a pris le 25 février, la tête des armées françaises comme chef d'état-major. Âgé de 57 ans, le général Puga a fait une grande

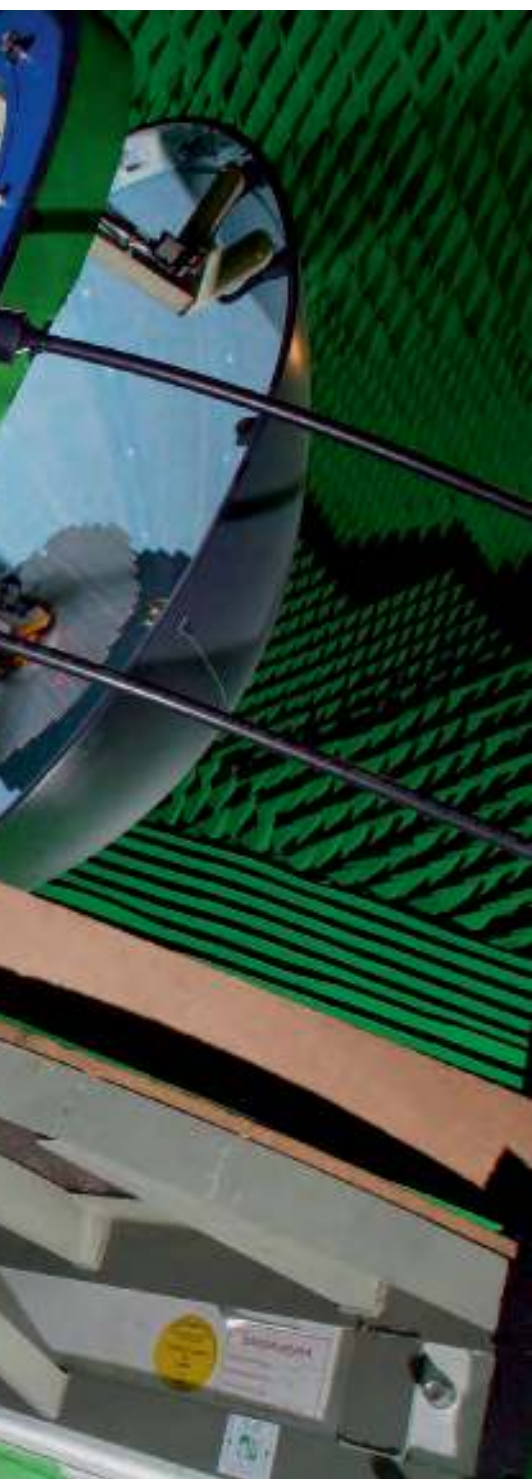
partie de sa carrière au sein de la Légion étrangère et a participé à de nombreuses opérations extérieures, du Zaïre au Kosovo en passant par le Liban ou le Tchad. Il était, depuis juillet 2008, à la tête de la Direction du renseignement militaire. Il est remplacé par le général Didier Bolelli.

DOSSIER

PERSONNEL CIVIL



L DE LA DEFENSE



GILLES ROLLES / DGA COM / REA

Composante essentielle dans une armée professionnalisée, le personnel civil travaille aux côtés des militaires dans tous les services du ministère : régiments, bases aériennes, ports, régions de gendarmerie, établissements de l'armement et centres d'essais, bureaux du service national, administration centrale, etc. Il représente aujourd'hui près de 25 % des effectifs de la Défense. La professionnalisation des armées a contribué à accroître le nombre des civils, ainsi que leur rôle, pour que les militaires se consacrent entièrement à leurs fonctions opérationnelles.

Au sein de la fonction publique d'État, la Défense se distingue par la variété des métiers, des compétences et des carrières de ses agents. La majeure partie (60 %) est employée dans la filière technique. Celle-ci regroupe notamment les métiers du génie civil, de l'aéronautique, de la mécanique, de l'électronique, des systèmes d'information et de communication. La filière paramédicale, qui représente 3 % des effectifs – infirmiers, techniciens paramédicaux aides-soignants, etc. –, répond à la nécessité pour les armées de disposer d'un service de santé dédié fonctionnant aussi bien dans un contexte opérationnel qu'au quotidien sur le territoire national. Quant à la filière sociale (1 % des effectifs), son importance par rapport à d'autres ministères reflète la spécificité des carrières militaires, notamment en matière de mobilité, qui exige un traitement du personnel différent. Enfin, un gros tiers des effectifs (35 %) est employé dans l'administration : les ressources humaines, les marchés publics, les affaires juridiques et financières.

Le personnel civil, en majorité des hommes (60 %), exerce ces fonctions à tous les niveaux de responsabilité, avec des statuts différents, selon les besoins du ministère.

Les fonctionnaires, environ 37 000, se répartissent en trois catégories et en 16 corps. De manière générale, les agents de catégorie A (15 %) assurent des fonctions de direction, de conception et d'expertise, ceux de catégorie B (27 %)



des fonctions de contrôle, d'application et d'étude, ceux de catégorie C (58%) des fonctions d'exécution. Les compétences, l'expérience et le grade des agents sont cependant pris en compte dans l'attribution des emplois ou des missions, dans le respect des dispositions réglementaires. Pour tenir compte de la complexité et de la technicité croissante des métiers, une politique de requalification des emplois a ainsi été mise en place au profit de la filière technique, puis de la filière administrative. À titre d'exemple, sur cinq ans, environ 1200 adjoints administratifs accéderont au corps des secrétaires administratifs.

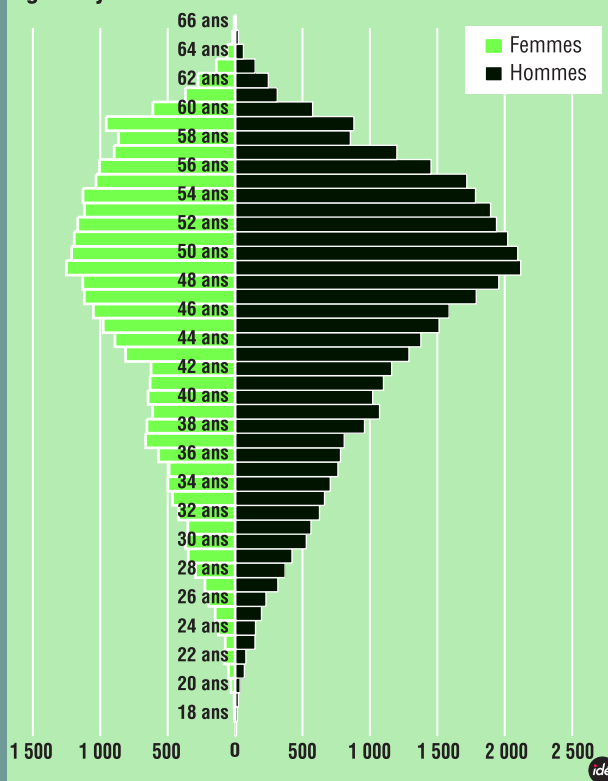
Plus de la moitié des agents civils du ministère sont des fonctionnaires, une proportion inférieure à celle rencontrée dans les autres administrations. En effet, du fait de la spécificité de certains métiers, les ouvriers de l'État occupent 35% des emplois et les contractuels, dont une majorité est employée par la Direction générale de l'armement, 13%.

À la diversité des statuts du personnel civil répond celle des modalités de recrutement. Les embauches – 1 300 sont programmées pour cette année – sont décidées à partir des besoins des armées, en tenant compte des directives gouvernementales.

En matière d'accès à l'emploi des personnes handicapées, par exemple, le ministère poursuit sa politique volontariste et exemplaire en fixant le volume de recrutements à 125 pour cette année. De même pour l'emploi des jeunes gens peu ou pas diplômés. Il s'effectue par le biais des recrutements sans concours dans les corps de

«La variété des parcours et des métiers est une richesse et une motivation pour le personnel civil.»

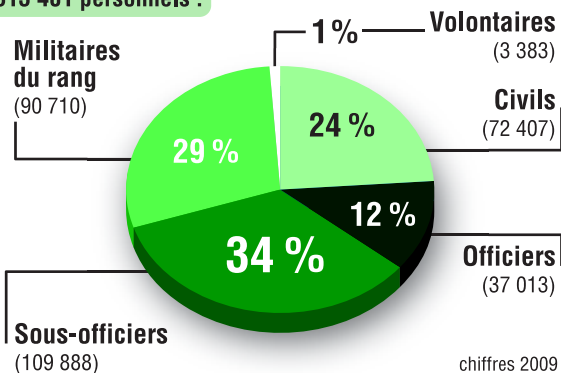
Âge moyen des civils



catégorie C des adjoints administratifs et des agents techniques, mais aussi par le biais du dispositif du « PACTE ». Au total, une cinquantaine de recrutements de cette nature est envisagée en 2010. Enfin, dans le cadre de la loi de programmation militaire 2009-2014, une attention toute particulière est portée à la reconversion. En recrutant d'anciens militaires, le ministère conserve des personnels formés, expérimentés et rapidement opérationnels dans leur

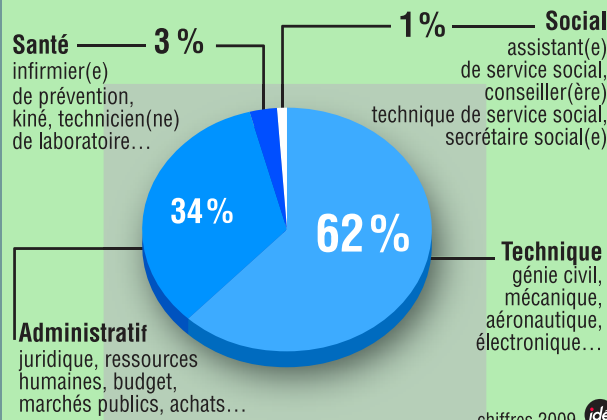
Les effectifs du ministère

313 401 personnels :



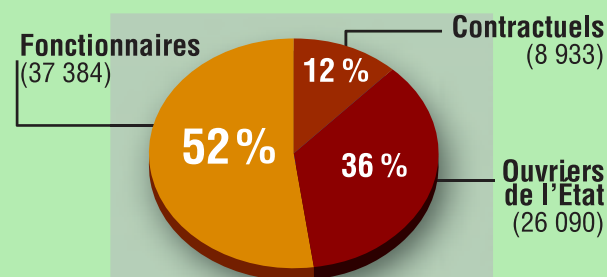
chiffres 2009

Les domaines d'emploi des personnels civils



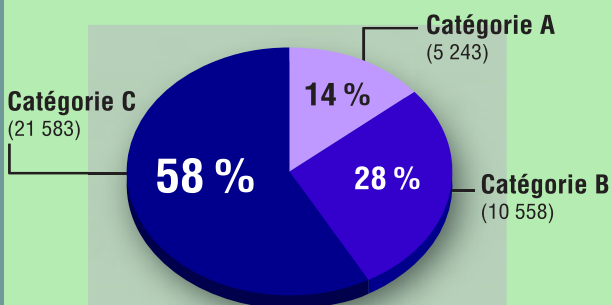
chiffres 2009

La répartition des civils par catégorie statutaire



idé chiffres 2009

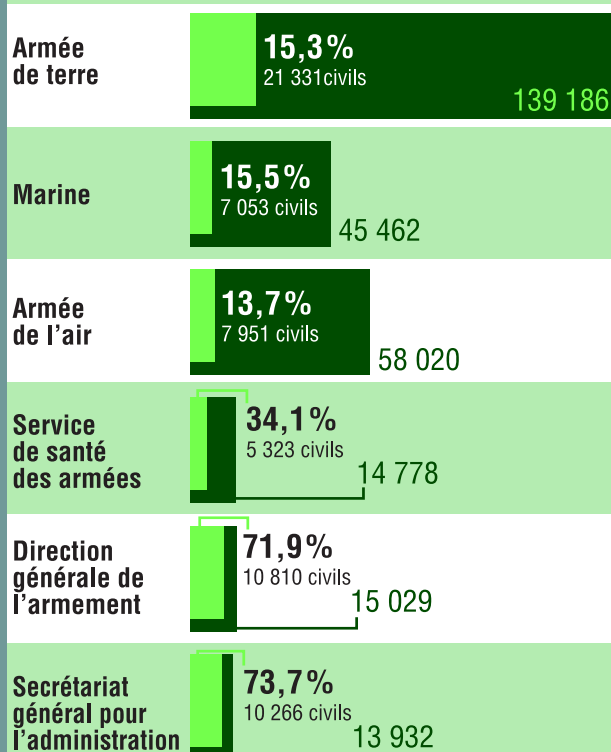
Répartition des fonctionnaires par catégorie



idé chiffres 2009

Le personnel civil au sein de la Défense

Taux de féminisation : 34,6 %



chiffres 2009 idé

domaine d'emploi. Plus de 550 postes sont ainsi proposés au titre de la procédure prévue à l'article L.4139-2 du code de la défense et, d'autre part, des emplois réservés, dont les modalités ont été renouvelées en 2009.

Recrutées selon des procédures spéciales, ces trois populations ont vocation à être intégrées dans un corps de fonctionnaires à l'issue d'une année.

Quant aux agents contractuels, dont l'emploi répond à des besoins particuliers ou temporaires, ils font l'objet de recrutement sur dossier et entretien. Beaucoup, comme les ingénieurs ou techniciens cadres technico-commerciaux, sont recrutés par la Direction générale de l'armement.

Enfin, pour ceux ne relevant d'aucune des catégories ci-dessus, il s'agit, soit des élèves sortant des écoles de la fonction publique (École nationale d'administration, Instituts régionaux d'administration), soit des lauréats des concours du ministère de la Défense. Afin de répondre le plus précisément possible aux besoins, les concours de la filière technique sont ouverts, non seulement au titre d'un corps, mais également d'une spécialité. En guise

d'illustration, en 2010, le concours d'accès au corps des ingénieurs d'études et de fabrication ne comportera pas moins de 16 spécialités.

Si les agents civils bénéficient de la liberté d'opinion politique, syndicale ou encore religieuse, du droit de grève et de la formation permanente, ils sont soumis au devoir de réserve et d'obéissance hiérarchique ainsi qu'au respect du secret professionnel, et plus qu'ailleurs, puisqu'au ministère de la Défense ils sont soumis au secret défense. Sauf dérogation, ils ont l'obligation de se consacrer exclusivement à l'accomplissement de leurs fonctions publiques.

La variété des parcours et des métiers constitue à la fois une richesse et une motivation pour le personnel civil. Les règles de gestion des ressources humaines ont été assouplies et la politique de formation dynamique menée au sein du ministère offre des perspectives d'évolution hiérarchique et fonctionnelle à tout agent qui en manifeste le désir et les compétences.

SGA/DRH-MD

Fonctionnaires ou contractuels ou anciens militaires reconvertis dans la fonction publique, à Paris ou en province, ils ont su saisir des opportunités de carrière riches de possibilités et dans des domaines variés au sein de la Défense. Témoignages.

Alain Oellers, chef de service administratif de 1^{re} classe (catégorie A+). Directeur du groupement de soutien de la base de défense (GSBDD) des écoles de Coëtquidan (Bretagne) depuis mars dernier.

J'avais promis à ma mère, ouvrière d'État du ministère de la Défense, de trouver un emploi stable à la fin de mon service militaire à la base aérienne 116 de Luxeuil Saint-Sauveur. Fils de sous-officier de l'armée de terre, c'est tout naturellement que je me suis orienté vers le ministère. J'y suis entré en 1976 en tant que manutentionnaire. Simple ouvrier d'État, j'ai gravi tous les échelons jusqu'à la catégorie A+. Dès que j'en avais l'occasion, je passais les concours internes. J'ai même été admissible à l'École nationale d'administration, mais ce projet n'a pas abouti. Au final, je suis riche d'une formation pluridisciplinaire dans les domaines de la finance, des ressources humaines et du contrôle de gestion. Aujourd'hui, premier civil à la tête d'un GSBDD (les 17 autres directeurs sont des militaires), je commande près de 300 civils et militaires. J'appréhende sereinement mes nouvelles fonctions. Pour faire face aux enjeux actuels, comme la révision générale des politiques publiques ou les externalisations, nous devons créer de nouvelles manières de travailler. Je suis convaincu que les civils et les militaires ont une vraie complémentarité et peuvent faire du très bon travail ensemble. Je n'ai pas de plan de carrière tracé, mais je saurai saisir les opportunités qui s'offriront à moi. ■



DR



LIONEL THENADEY / DCMAT

André Duval, technicien supérieur d'études et de fabrication (catégorie B). Chef atelier maintenance optronique, expert du programme Felin, DMCAT, Versailles.

Sous-officier de l'armée de terre, j'ai basculé sur un emploi civil en 1993 grâce à la loi 70-2 du 2 janvier 1970. J'ai intégré le ministère à 16 ans, en 1976, à l'École nationale technique des sous-officiers d'active à Issoires. Après trois ans de formation, j'ai été muté à l'établissement du matériel de Metz comme adjoint au chef d'atelier optronique. J'ai appris mon métier sur l'établi au contact des ouvriers d'État, qui m'ont transmis leur savoir. Je suis toujours resté dans ce domaine professionnel. Arrivé au grade de major, j'ai dû choisir entre une carrière d'officier et la reconversion dans le privé ou la fonction publique. Depuis 1997, je suis officier de pilotage du soutien à la direction centrale du matériel de l'armée de terre et je m'occupe de l'optronique sur le programme d'armement Félin, la tenue de combat du futur fantassin. Dans les années à venir, je me verrais bien intégrer le corps des ingénieurs des études et des fabrications (catégorie A). Je souhaite aussi ardemment avoir la possibilité de transmettre mon savoir auprès des plus jeunes. Comme nous avons l'habitude de le dire : « Savoir faire, faire savoir ! » ■

PORTTRAITS

Caroline Tranchant, administrateur civil (catégorie A+). Chef du bureau réglementation qualité et environnement à la sous-direction études et perspectives du Service de l'infrastructure de la Défense du Secrétariat général pour l'administration (Versailles).

Après un début de carrière passé à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), j'ai été reçue en 2007 au concours des administrateurs civils. J'ai dû alors choisir mon ministère d'affectation. Nous avons eu des présentations de chacun, et j'ai tout de suite « accroché » à celle du ministère de la Défense. J'ai tout de suite vu de très grandes possibilités de carrière dans les nombreuses structures pluridisciplinaires comme la Direction générale de l'armement, le Secrétariat général pour l'administration et tant d'autres. J'ai également senti qu'il y a un vrai suivi des carrières et un accompagnement du personnel civil de la part de la direction des ressources humaines, ce qui m'a

Linda Bondu – adjoint administratif principal de 2^e classe – Secrétaire du conseiller du personnel civil auprès de la DRH de l'armée de l'air.

Fille et femme de militaire, j'ai toujours baigné dans cet univers. Mon parcours au sein de la Défense est cependant assez atypique pour un personnel civil. J'ai rebondi de poste en poste, au fil des mutations de mon mari ou des miennes. J'ai ainsi connu plusieurs statuts, plusieurs postes et lieux d'affectation. J'aime la découverte, aller à la rencontre des gens, apprendre de nouvelles choses. À un moment de ma carrière, j'ai eu l'opportunité d'être affectée à Djibouti. Cette affectation a été très intéressante, car elle m'a permis de travailler comme assistante de l'attaché de Défense, en liaison constante avec l'ambassade, le consulat, l'armée djiboutienne. Une expérience unique...

J'ai appris à travailler de manière différente suivant le poste occupé, suivant le chef de service (civil ou militaire) ou suivant l'armée pour laquelle j'œuvrais. La culture de l'armée de l'air est différente de celle de l'armée de terre ou de la marine et, dans l'interarmées, il faut faire cohabiter toutes ces entités, mais l'esprit de défense reste toujours présent. Cet été, je rejoins le centre ministériel de gestion (CMG) à Toulon. C'est un poste qui m'intéresse, car je reviens à la gestion des ressources humaines, domaine que j'apprécie beaucoup et, en plus, j'ai la chance de revenir dans ma région d'origine.



CARINE BOBBÉRY / DICOD

confortée dans mon choix. J'ai été surprise par la qualité de l'accueil. En dix-sept ans de service public, c'est la première fois que je vis des moments de cohésion aussi forts. Engagée sur des projets d'actualité, comme la mise en œuvre du plan gouvernemental Grenelle 1 pour accroître la maîtrise de la consommation d'énergie, je m'investis dans ces nouvelles missions et trouve passionnant d'être une actrice du changement. ■



CHRISTOPHE FIARD / DICOD

Christophe Pezron – Contractuel (ICT III C) – Directeur du centre d'études du Bouchet, de la Direction générale de l'armement (DGA).

J'ai fait l'École nationale supérieure d'ingénieurs des études des techniques d'armement (ENSIETA), une des 11 grandes écoles du ministère de la Défense. C'est par ce biais que j'ai appris à connaître l'institution. Et c'est donc tout naturellement qu'à la fin de mes études, j'ai postulé au sein de la DGA. J'ai ainsi été recruté comme ingénieur. J'ai passé plus de la moitié de ma carrière au centre d'études du Bouchet, qui est le centre expert pour la défense nucléaire, biologique et chimique (NBC). Tout au long de ma carrière, j'ai ainsi alterné entre des postes techniques et des postes plus administratifs avec, à chaque fois, de nouveaux défis à relever. Le NBC est un domaine hautement confidentiel. On est là pour protéger à la fois les forces armées et la population. C'est un univers vraiment passionnant. On se sent investi d'un vrai rôle. On y ressent un vrai esprit de défense. Au sein de mon service, je suis le seul civil. Mais, fondamentalement, avec les militaires, je ne vois pas trop de différence, notamment en termes de management. De plus, toute l'équipe est composée de personnels sous contrat. ■



STÉPHANE LEVAGNIEN / DGA / CEB

Civils et militaires en mode projet

Au service d'infrastructure de la Défense (SID) à Versailles, l'équipe gestion technique du patrimoine (GTP) est un peu particulière, puisque les civils y sont plus nombreux que les militaires. Au-delà des titres et des grades, ce sont les compétences métier qui comptent au sein de l'équipe.

« **N**otre équipe compte trois militaires et cinq civils », dit le lieutenant-colonel (air) Christophe Hardy, chef de projet outil gestion technique du patrimoine (GTP) au service d'infrastructure de la Défense (SID) à Versailles. Cette équipe du SID, qui a en charge de créer un outil informatique pour assurer la gestion

technique (entretien et maintenance) du patrimoine de la Défense, est dans les normes du ministère. En effet, selon les résultats de l'enquête qualitative *L'appropriation des réformes du ministère par les militaires et les civils de la Défense* publiée par le secrétariat général pour l'administration (SGA) en 2007, le personnel civil travaille moins souvent dans un service composé majoritairement de militaires (22 %) que dans un service composé majoritairement de civils (40 %) ou constitué de civils et de militaires en parts égales (38 %). « Notre organisation est particulière, explique François Bernard, ingénieur d'études et de fabrication (IEF) responsable de la partie fonctionnelle du logiciel. Nous sommes détachés de nos services d'affectation pour la durée du projet, qui doit se terminer en 2012. Hiérarchiquement, nous dépendons d'un général et d'un lieutenant-colonel, mais nous fonctionnons en mode projet. C'est-à-dire qu'au-delà de nos grades respectifs militaires ou civils, ce sont nos compétences métiers qui déterminent notre rôle au sein de l'équipe ». Le fait que ce soit un militaire qui dirige le projet GTP n'est pas ordinaire alors que le SID est un service composé à 75 % de civils. Selon l'enquête de

2007 six agents civils sur dix ont un militaire comme responsable hiérarchique direct. Ils sont seulement 37 % de civils à être dirigés par un chef militaire dans les services à dominante civile comme c'est le cas pour l'équipe GTP. Toujours selon cette enquête, un quart du personnel civil travaille sous la responsabilité d'un civil et dans un service composé principalement de civils. Interrogés sur leurs relations de travail les membres de l'équipe GTP sont unanimes sur la qualité des échanges qu'ils entretiennent. « C'est la première fois que je travaille sous la responsabilité d'un civil, explique le capi-



CHRISTOPHE FIARD / DICOD

taine (air) Fabrice Rocher, 44 ans, qui intervient sur la partie fonctionnelle avec l'IEF François Bernard. Dans ma carrière je n'ai toujours travaillé qu'en contact avec des militaires croisant rarement des civils. J'ai dû m'adapter à ce nouveau contexte où les relations et les échanges sont plus souples, où les différences de grade sont moins

COHESION

marquées. Au SID j'ai le sentiment d'être dans une équipe plus axée sur le métier et plus soudée autour du projet ». Les relations de travail entre civils et militaires ne sont en effet pas une caricature des rapports entre militaires. « Nous pouvons plus facilement intervenir dans une discussion, explique l'IEF François Bernard. Tout en respectant nos interlocuteurs, et quels que soient leurs grades, nous pouvons argumenter et même parfois exprimer notre désaccord, alors que le militaire, même s'il est sûr de lui et de bonne foi, va être plus discret sur les problèmes qu'il rencontre. Nous avons tous une culture différente en fonction de nos statuts et des armées d'appartenance. Le melting pot que nous formons au SID ne doit pas être vécu comme un frein mais plutôt comme une richesse qui nous permet d'évoluer et d'accroître notre capacité à nous ouvrir les uns aux autres. »

Certains points comme les mutations quasi obligatoires des militaires en moyenne tous les trois ans sont problématiques pour cette équipe qui doit gérer un projet sur le long terme. « Pour pallier ce problème de mutation en cours de projet nous essayons de mettre en place des périodes de "tuilage" où le nouvel arrivant est informé du projet par le partant », explique le lieutenant-colonel Hardy. Les personnels civils appréhendent cette situation avec philosophie. « Je ne comprends pas toujours que la logique de mobilité prime sur l'importance du projet, explique l'IEF François Bernard. Nous arrivons quand même à créer un équilibre grâce à la mobilité plus restreinte des civils, ce qui permet une continuité indispensable dans le projet. Nous en sommes la mémoire vive. »

Mis à part ce point, qui dépend plus de la condition propre du militaire, l'ambiance au sein de l'équipe est qualifiée de bonne et saine. « Notre organisation en équipe projet nous permet d'échanger librement, »

« Notre organisation en équipe projet nous permet d'échanger librement, quels que soient nos grades ou fonctions, affirme Jean-luc Sauzon, ingénieur divisionnaire d'études et de fabrication, responsable de la partie informatique. Il n'y a pas de différence pour nous, que ce soit un civil ou un militaire qui nous commande, car l'important à nos yeux, c'est que les bonnes décisions soient prises au bon moment. » Cette réalité recoupe une enquête quantitative, *Etre civil au ministère de la Défense*, réalisée en 2005 par le SGA selon laquelle deux tiers des civils ne voient pas de différence dans la qualité de travail avec des civils ou des militaires. ■

Arnaud Hunter-Rousselle

1

QUESTION A
Christian Piotre
secrétaire général
pour l'administration



JEAN-FRANÇOIS D'ARCANGUES / ECPAD

Quelle place le personnel civil occupe-t-il au sein de la Défense, et quel rôle est-il amené à jouer dans les années à venir ?

Importante, la place du personnel civil l'est à un double titre. En quantité d'abord, puisque les civils représentent près d'un quart des effectifs du ministère de la Défense. En qualité ensuite, car ils occupent une variété d'emplois et de postes extrêmement étendue : administratifs ou techniques, du cadre supérieur à l'ouvrier, que ce soit à Paris ou en province, au sein d'administrations centrales ou au sein d'établissements et d'unités.

Leur rôle est appelé à se renforcer. Dans le cadre de la réforme que connaît le ministère de la Défense, les civils occuperont la plupart des fonctions d'administration et de soutien qui ne sont pas en lien direct avec l'activité opérationnelle des forces. Dans deux rapports récents, le contrôleur général des armées et l'inspecteur du personnel civil ont fait des propositions pour offrir au personnel civil de nouveaux emplois. Celles-ci sont mises en œuvre dans le cadre d'un travail conjoint entre le secrétariat général pour l'administration et l'état-major des armées.

Par ailleurs, le ministre de la Défense, a ouvert, le 2 février dernier, une concertation sur la mobilité, les parcours professionnels et la gestion des carrières du personnel civil avec les six organisations syndicales représentatives sur trois thèmes :

- l'augmentation de l'ouverture de postes, notamment à responsabilités, tout particulièrement dans le soutien ;
- la constitution de parcours professionnels pouvant allier mobilité géographique et mobilité fonctionnelle soutenue par une formation professionnelle continue ;
- la mise en œuvre de dispositifs concrets d'accompagnement de la mobilité. ■

Propos recueillis par la rédaction

Jacques Roudière, contrôleur général des armées,
directeur des ressources humaines du ministère de la Défense

« En 2009, 1 800 civils de la Défense ont réalisé une mobilité
dans le cadre des restructurations. »



CHRISTOPHE FIARD / DICOD

Quelles sont les grandes lignes de la politique RH du ministère de la Défense pour les emplois civils ?

Le personnel civil est une composante à part entière d'une défense professionnalisée. Aussi, notre politique RH civile répond tout d'abord à la volonté de satisfaire les besoins en compétences exprimés par les différents employeurs. Une démarche de gestion prévisionnelle des ressources humaines est conduite par la DRH-MD en liaison avec les armées, directions et services.

Ensuite, nous favorisons une approche par parcours professionnels en nous appuyant sur l'ensemble des outils statutaires et indemnitaires qui ont évolué pour mieux reconnaître la valeur professionnelle et la performance des agents. Ainsi, le ministère de la Défense a mis en place en 2009 la prime de fonctions et de résultats pour les attachés par exemple, et développé l'entretien professionnel qui permet aux agents de suivre au plus près leur carrière.

Notre enjeu majeur aujourd'hui est d'adapter l'organisation RH à la modernisation du ministère. Nous pilotons le plan de transformation RH du personnel civil, qui vise à accompagner les redéploiements et les départs tout en assurant un recrutement de qualité et des formations adaptées.

La modernisation du ministère nous a aussi conduits à revoir l'organisation des services gestionnaires des ressources humaines civiles, par souci de professionnalisation et d'efficacité. Les huit centres ministériels de gestion (CMG) mis en place, au service de l'ensemble des employeurs, réunissent les compétences nécessaires au développement d'une fonction d'expertise et de conseil. Ils vont réaliser la gestion et la paie de l'ensemble du personnel civil relevant de leur ressort territorial, tandis que les chefs d'établissement conserveront le management et la gestion de proximité.

INTERVIEW

Au vu de la modernisation de la Défense, quelle politique développez-vous pour les mois à venir ? Quelle est la contribution du personnel civil à la déflation programmée de 54 000 postes ?

La déflation de 54 000 personnels concerne l'ensemble du ministère, les militaires et les civils. L'objectif ministériel vise à faire porter les déflations à 75 % sur le personnel militaire et à 25 % sur le personnel civil. Pour ces derniers, la réduction d'effectifs s'appuie effectivement sur le non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite, mais aussi sur la mobilité externe et le départ avec une aide financière.

Dans le cadre des restructurations, il est fait appel à la mobilité du personnel. Quelles sont les mesures d'accompagnement ou d'aides mises en place pour le personnel civil ?

L'adaptation des effectifs à la modernisation de la Défense se caractérise par de nombreux engagements destinés à accompagner la mobilité du personnel, précisés dans le Plan d'accompagnement des restructurations (PAR), en vigueur depuis 2009. Des aides à la mobilité et au reclassement y figurent. En 2009, 1 800 civils de la Défense ont réalisé une mobilité dans le cadre des restructurations, et bénéficié des aides proposées dans le PAR.

Des cellules locales dédiées à l'accompagnement individuel des civils les guident dans leurs choix personnels et leur donnent les moyens de formation nécessaires à leur projet d'évolution professionnelle ou de reconversion. Nous nous appuyons enfin sur un dispositif d'accompagnement particulier qui prend en compte la situation personnelle des agents. Le soutien aux familles et la gestion des incidences de la mobilité professionnelle sont des priorités : aides au logement, prêts personnels, gardes d'enfants, aide à la mobilité du conjoint, etc.

Quelle est la place pour les personnels civils dans les bases de Défense ? Y a-t-il des procédures spéciales mises en place pour construire les relations de travail entre civils et militaires ?

La dynamique du recentrage des militaires sur leur cœur de métier va se traduire par un essor de la part des personnels civils dans le soutien. Les compétences et qualifications particulières du personnel civil dans de nombreux

domaines du soutien seront ainsi pleinement mobilisées au sein des bases de défense, y compris pour des postes de responsabilités. Cette évolution de l'équilibre entre civils et militaires s'appuiera sur une nouvelle dynamique de parcours professionnels pour le personnel fondée sur des postes plus diversifiés et plus qualifiés, et une mobilité facilitée par un accompagnement individualisé.

Quelle est votre vision de la formation professionnelle continue tout au long de la vie ? Quel est le volume de personnels formés ? Dans quels domaines ? Le ministère de la Défense encourage-t-il et favorise-t-il l'évolution (montée de catégorie, etc.) ?

La formation et le développement des compétences constituent un investissement stratégique, les crédits consacrés à ce volet en attestent. Au-delà de l'incidence positive de la formation sur la mobilité intra et interministérielle, la formation est aussi un élément essentiel de la valorisation, de la motivation des individus, et donc de l'amélioration de la performance individuelle et collective.

Pour l'année 2009, on compte plus de 52 500 stagiaires formés, et près de 8 800 ayant bénéficié d'une préparation à un concours ou un examen professionnel. Le ministère définit les domaines prioritaires de formation à travers les orientations nationales. En 2010, par exemple, le développement durable fait partie des priorités.

La formation professionnelle tout au long de la vie permet d'associer étroitement l'agent à son parcours de formation et de mieux articuler le déroulement de sa carrière. C'est dans cette perspective que nous avons créé en 2009 le pôle « Conseil de carrière et parcours professionnels ». Par ailleurs, le ministre de la Défense a ouvert, le 2 février 2010, une concertation avec les organisations syndicales sur la mobilité, les parcours professionnels et la gestion des carrières du personnel civil. ■

« Des cellules locales dédiées guident les civils dans leurs choix. »

Propos recueillis par la rédaction

Les Centres ministériels de gestion

Le ministère est engagé dans une profonde réorganisation de la gestion de ses ressources humaines civiles axée autour de la création de huit centres ministériels de gestion (CMG) à Bordeaux, Toulon, Lyon, Metz, Saint-Germain-en-Laye, Paris (SPAC), Rennes et Brest, commun à l'ensemble des armées, directions et services. René Partouche, directeur du CMG de Bordeaux, l'affirme, la qualité de la gestion et l'égalité de traitement des agents bénéficieront de cette nouvelle répartition des compétences.

Dialogue et concertation

En tant que représentants des personnels de la Défense, les syndicats jouent un rôle fondamental d'interlocuteurs avec les autorités et constituent un partenaire indispensable de l'administration.

Historiquement caractérisée par une forte tradition ouvrière, l'implantation du syndicalisme au ministère de la Défense y est bien plus ancienne que dans le reste de l'administration (apparition des groupements ouvriers au sein des arsenaux d'État pour la fabrication des armements dès 1894). Bien que s'inscrivant

dans le cadre réglementaire de la fonction publique à travers notamment l'application du décret du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical, ce syndicalisme présente plusieurs particularités :

- il ne s'applique qu'aux agents civils du ministère de la Défense ;
- les ouvriers d'État travaillant pour la plupart dans les établissements à caractère industriel, constituent une composante particulièrement active de son action ;
- il est fondé sur un mode de détermination de représentativité syndicale spécifique, à savoir, les élections aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), et non les commissions administratives paritaires (CAP), comme dans le reste de la fonction publique.

Le paysage syndical du ministère de la Défense compte aujourd'hui des représentants des six organisations syndicales connues : Force ouvrière (FO), la Confédération française démocratique du travail (CFDT), la Confédération générale du travail (CGT), l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), la Confédération générale des cadres (CGC) et la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). Celles-ci s'organisent au niveau national, autour de représentants fédéraux ayant qualité d'interlocuteurs du ministre et de ses collaborateurs ; au niveau « régional », sous forme d'interlocuteurs territoriaux et au niveau local, sous forme d'interlocuteurs d'établissements ou inter-établissements.

En tant qu'organisations syndicales ministérielles représentatives, elles bénéficient de droits spécifiques (octroi de temps libre, de locaux, de moyens matériels, etc.) leur

permettant d'exercer leurs fonctions de représentant du personnel.

En leur qualité d'interlocuteurs du commandement et de l'administration, ces organisations syndicales mènent avec ces autorités un dialogue social institutionnel mais aussi informel. Le dialogue social réunit les partenaires sociaux, en vue de discussions prenant la forme de concertations (rechercher l'avis préalable du partenaire sur un projet avant de le mettre en œuvre, favoriser l'in-

formation et la consultation en amont de la prise de décision) ou de négociations (parvenir à un accord sur un sujet précis malgré les divergences initiales). Contrairement à la plupart des ministères, le ministère de la Défense a une tradition de dialogue social constant avec les organisations syndicales qui va bien au-delà des instances de concertation classiques. Cela prend la forme d'échanges bilatéraux et multilatéraux menés dans la durée, à tous les niveaux de la hiérarchie, depuis les établissements jusqu'à l'administration centrale.

Le ministère de la Défense a une tradition de dialogue social avec les organisations syndicales.

D'importantes évolutions résultent de l'exercice de ce dialogue social :

– dans le cadre institutionnel, de nombreuses instances de concertation des personnels civils du ministère sont régulièrement réunies et consultées. Ainsi, leurs avis ont été obligatoirement recueillis pour l'adoption de projets de textes importants tels que la fusion des corps de fonctionnaires, la réforme de la filière technique, l'évolution de l'entretien et de la reconnaissance professionnels ;

– dans le cadre informel, des audiences ponctuelles ou des groupes de travail, tenus à la demande des autorités ou des organisations syndicales ont permis d'aboutir à

SYNDICATS



DR

des accords tels l'accord-cadre sur les 35 heures ou encore la charte relative au dialogue social au sein du ministère, par exemple.

Généralement, les orientations prises par les organisations syndicales représentatives du ministère s'inscrivent davantage dans des logiques de concertation que d'affrontement direct avec l'administration, même si cela peut parfois survenir. Ainsi, certaines négociations ont été effectivement fructueuses et exemplaires comme par exemple la refonte de l'instruction ministérielle sur l'exercice du droit syndical, l'élaboration de la charte du dialogue social ou encore avec les accords de formation.

Les accords de Bercy vont permettre d'accroître ces échanges par le biais des accords dits « majoritaires » qui pourront s'imposer à l'administration par l'accroissement de la négociation à la fois en ce qui concerne le domaine d'intervention (par exemple, l'égalité professionnelle ou le handicap) que la proximité (développement du dialogue local).

En tant que représentantes du personnel, les organisations syndicales remplissent un rôle fondamental d'intermédiation. Elles assurent auprès des personnels et des autorités des fonctions d'expression, d'information, de clarification et d'explication par la publication de tracts, de pétitions, de motions, la participation aux groupes de

travail préparatoires, etc. Si la cessation du travail constitue également un mode d'action, le droit de grève, réglementairement encadré (retenue sur salaire, préavis obligatoire, etc.), demeure un mode d'expression exceptionnel pour les organisations syndicales.

Contribuant à la préparation des décisions collectives, à la mobilisation des acteurs concernés et au suivi des décisions prises, les organisations syndicales constituent un partenaire indispensable de l'administration. En ce sens, les représentants du personnel font preuve d'un engagement qu'il convient de souligner et de considérer. Par cet investissement, ceux-ci permettent à l'administration d'identifier et de mieux prendre en compte les préoccupations des agents.

SGA/DRH-MD

Représentativité des syndicats*

FO	29,60%	UNSA	13,82%
CFDT	23,54%	CGC	5,32%
CGT	22,21%	CFTC	5,30%

* D'après les résultats des élections CHSCT du 30 novembre 2006

La nouvelle leçon d'histoi

Inauguré par l'écrivain et ancien combattant Maurice Genevoix, ce musée restitue depuis 1967 la mémoire de la bataille la plus célèbre de 14-18. Réorganisé il y a deux ans, il affiche une ambition résolument pédagogique.



Le visiteur se trouve plongé rapidement dans l'ambiance tragique de la bataille grâce aux restitutions visuelles et sonores

« **C**elui qui n'a pas fait Verdun n'a pas fait la guerre », ont dit beaucoup d'anciens combattants de la première guerre mondiale. Cette bataille, qui compte 300 000 morts et au moins autant de blessés durant 300 jours, du 21 février au 18 décembre 1916, est restée ancrée dans la mémoire collective. Passage obligé pour comprendre l'ampleur de ce cataclysme, le Mémorial offre une véritable leçon

d'histoire. Inauguré en 1967, sous l'égide de l'Académicien et ancien combattant Maurice Genevoix, le musée a longtemps exposé du matériel lourd. Au fil des ans, la collection s'est enrichie, parfois de façon désordonnée, jusqu'à ce qu'en 2008 les conservateurs repensent son organisation. L'accent a davantage été mis sur la vocation pédagogique du musée et sur la recherche d'un public plus large et plus jeune. Le site accueille d'ailleurs chaque année 45 000 scolaires.

re du Mémorial de Verdun



Les fragments de tranchées ont été reconstitués avec réalisme.

Des canons encadrent l'entrée de la vaste construction implantée au cœur des collines, qui portent encore de nombreuses traces des cratères d'obus. Imposant et froid, le bâtiment plonge le visiteur dans l'ambiance tragique de la bataille.

À l'intérieur, le musée abrite la reconstitution partielle d'une tranchée sur deux niveaux. Au plafond, deux avions semblent survoler la zone de combat, contribuant au réalisme de la scénographie de l'exposition. Sur le mur central,

une carte montre le déroulement des opérations. Le récit des combats débute au niveau inférieur par « L'enfer de Verdun ». Un vacarme assourdissant envahit l'allée. *« Cette bataille, c'est avant tout des bombardements incessants. Jamais une artillerie aussi importante n'avait été rassemblée sur un même lieu »*, raconte Marie-Estelle Tillard, responsable des collections du musée. Sur le chemin balisé, des vidéos font défiler en boucle les échanges de tirs incessants entre les

mortiers et les Minenwerfer (lance-mines) allemands.

Sur des étagères en verre, sont exposés des objets – dont la girouette du clocher de l'église de Fleury-devant-Douaumont – trouvés dans les décombres des communes qui ont été entièrement détruites: Beaumont, Bezonsvaux, Cumières, Douaumont, Fleury, Haumont, Louvemont, Ornes et Vaux.

Dans l'axe de l'allée, le regard est attiré par un camion militaire, un des Berliet qui empruntait « la Voie sacrée ».

Longue de 70 km, la départementale reliant Verdun à Bar-le-Duc était le seul axe routier permettant de ravitailler le champ de bataille. Ambulances, voitures, camions y défilaient de façon ininterrompue. Jusqu'à 13 000 combattants, 6 400 tonnes de matériels et 1 500 tonnes de nourriture ont été transportés quotidiennement par cette route.

Dans la salle suivante, un groupe de lycéens allemands s'attarde devant les panneaux expliquant les raisons de l'offensive allemande. *« Cela ne s'est pas fait à la légère, l'état-major allemand a mûrement réfléchi son attaque »* résume Mark. En effet, le choix de Verdun était d'abord stratégique, cette place forte pouvant ouvrir la route vers Paris; puis tactique: les voies de communication sont réduites et, en 1915, Joffre avait désarmé les forts au profit de ceux d'autres secteurs. Mais il était aussi éminemment politique. L'offensive était commandée par le Kronprinz, le fils de l'empereur Guillaume II. Il lui fallait un objectif prestigieux. Or, Verdun rappelait les victoires remportées par l'armée prussienne en 1870.

Le musée présente une collection fournie de fusils à baïonnette, grenades, poignards et pistolets. Le combat rapproché a obligé les états-majors à modifier les armes, ainsi que les uniformes, comme en témoignent deux ►

PHOTOS: CHRISTOPHE FIARD / DICOD



► mannequins parés des uniformes français et allemand. Au début de la bataille de Verdun, le premier portait toujours la veste bleu horizon et le casque Adrian et le second le casque à pointe, qu'il abandonne au profit du casque en acier, le Stahlhelm. La faim, la fatigue, les cadavres... Le quotidien des combattants est abondamment illustré. Une statue d'argile intitulée *La boue* montre un poilu aidant un camarade à sortir d'un trou d'obus dans lequel il s'est enlisé. Des journaux, des lettres et des photographies racontent ce calvaire. « *Nous étions brûlés par la soif. Nous cherchions partout de l'eau* », écrit un soldat français.

L'artisanat de tranchée figure aussi en bonne place. Briquets, pipes, bagues, cannes... Les soldats occupaient leur temps libre à réaliser des objets usuels, qu'ils fabriquaient au front ou pendant les quelques jours où ils retrouvaient l'arrière après avoir passé de 72 à 96 heures en première ligne. Visages arrachés, plaies béantes... Les vitrines consacrées au service de santé des

« Jamais une artillerie aussi importante n'avait été réunie dans un même lieu. »

armées sont loin de laisser les visiteurs indifférents. Au tout début de la guerre, les médecins s'attendaient à prendre en charge des blessés par balles. En réalité, ils soigneront des blessures dues à 75 % à des éclats d'obus, et c'est le visage des soldats qui sera le plus fréquemment touché. Ils ne seront pas moins de 15 000 grands blessés de la face, 15 000 « Gueules cassées ».

Au niveau supérieur de la galerie, l'exposition replace la

bataille de Verdun dans un cadre historique plus large. Les différentes offensives, l'évolution de l'armement, les nouveaux systèmes de transmission sont largement évoqués à cet étage.

Sous la coupole centrale, un Fokker E III allemand et un Nieuport français de 9 mètres d'envergure sont suspendus, rappelant que cette époque vit l'essor de l'aéronautique militaire. En 1916, l'aviation française est rapidement dépassée. Le général Pétain, en charge de la défense de Verdun, fait appel alors à un pilote d'exception : Charles de

Rose. Le jeune commandant parviendra à organiser quinze escadrilles de chasse et permettra à l'aviation française de retrouver la maîtrise du ciel. À ce même étage, un espace est consacré à l'aide apportée à la France par ses colonies et par les États-Unis. L'occasion d'admirer la chéchia, la coiffe des troupes nord-africaines, et l'uniforme américain, plus fonctionnel que celui des autres alliés.

Le dernier volet de l'exposition est consacré au « tourisme de mémoire ». « *Des milliers de corps ne seront jamais retrouvés. Cette tragédie va pousser les familles de soldats disparus à se presser sur les champs de bataille dès 1919* », précise Marie-Estelle Tillard.

La Marne, la Somme, le Chemin des Dames... En quatre ans, la France a eu son lot de batailles, mais Verdun reste le symbole de la tragédie de la première guerre. Le Mémorial s'efforce de transmettre cette mémoire au travers de colloques, d'expositions temporaires et d'un service éducatif très actif. Grâce aux efforts de pédagogie entrepris depuis quelques années, le Mémorial mérite d'être découvert – ou redécouvert. ■

Samantha Lille

« Français et Roumains dans la Grande Guerre »

Présentée en partenariat avec l'ECPAD et le Service général pour l'administration (SGA), l'exposition temporaire « Français et Roumains dans la Grande Guerre » a pour thème l'aide apportée par la France à la Roumanie en 1916. Au premier étage du Mémorial, une quinzaine de panneaux illustrent le rôle de la mission d'assistance dirigée par le général Berthelot. Lorsque la Roumanie entre en guerre, elle ne possède en effet ni l'équipement, ni la préparation pour affronter l'Allemagne. 1 150 soldats français viennent à son aide. Le général Berthelot est nommé inspecteur général de l'armée roumaine (ses effets personnels, tels que sa cape bleue et son sabre, font partie des pièces exposées). Mais la mission ne pour-

ra empêcher la mise sous protectorat allemand du pays en mai 1917, avant son réengagement dans le conflit en novembre 1918. Les traités de Versailles et de Trianon redessineront les frontières du pays. Affiches et photographies prêtées au Mémorial témoignent des excellentes relations que conserveront les deux pays.

MÉMORIAL DE VERDUN


1, avenue du Corps Européen – 55100 Fleury-devant-Douaumont. Tél : 03 29 84 35 34

Printemps-été : de 9 h à 18 h. Automne-hiver : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.





Prix : adulte : 7€ ; 11-16 ans : 3,50. Gratuit pour les enfants de moins de 11 ans.

Les petites histoires
de la
Grande Guerre

Un regard original sur la diversité des enjeux
du premier conflit mondial



Ces petites histoires
racontent la Grande Guerre pour mieux la
faire connaître et apprendre :
les débuts de l'aviation militaire,
l'arrivée des soldats américains en France,
l'incroyable réquisition des taxis de la Marne,
le vol du pigeon voyageur ...



28 courts-métrages à voir en famille

Disponibles sur www.boutique.ecpad.fr

ecpa  d
BOUTIQUE



ECPAD

Corps expéditionnaire français à bord d'un torpilleur anglais en mer de Norvège (1940)

Le 12 avril 1940, les Français commandés par le général Bethouart, embarquent à Brest. Avec les Britanniques, les Polonais et les Norvégiens, ils entendent repousser l'armée allemande, qui s'est emparée de plusieurs points stratégiques en Norvège au début du mois. Ils veulent, entre autres, reprendre le contrôle du port de Narvik, afin de couper l'Allemagne nazie de son approvisionnement en minerai de fer. Avec les Norvégiens, des chasseurs alpins et des éléments de la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère, créée deux mois auparavant, reprennent le port le 28 mai 1940.

La dissuasion du faible devant le fort

clés pour (re)lire le général Poirier

Ce théoricien de la stratégie compte parmi les plus importants du xx^e siècle. Introduction à la pensée d'un fondateur de la dissuasion nucléaire.

Né en 1918, Lucien Poirier sort de Saint-Cyr à la veille de la seconde guerre mondiale. Fait prisonnier, il met à profit ses années de captivité pour entamer sa réflexion stratégique à partir des enseignements de la défaite. Après la guerre, il conçoit l'apparition de l'arme nucléaire, puis la décision française de s'en doter, comme l'occasion de renouveler la pensée stratégique en général, et française en particulier. C'est alors qu'il élabore le concept de « dissuasion du faible devant le fort », fondement de la doctrine de dissuasion française. Mais il poursuit sa réflexion au-delà d'une théorie de la dissuasion. Son but est de créer l'épistémologie de cette « science molle » qu'est la stratégie.

Le spectre des situations de conflit

À la recherche d'un concept englobant les différentes problématiques de la stratégie, il part de la notion de conflit, à laquelle il donne une large extension. Selon lui, tout projet d'un État entraîne des contre-projets émanant d'un ou de

plusieurs autres États. L'antagonisme qui en résulte peut être plus ou moins prononcé. De là se dessine un spectre des situations de conflit. À l'une des extrémités du spectre, on trouve la similitude des projets et des intérêts. À l'autre extrémité, la lutte à mort. Pour traduire les dynamiques divergentes et convergentes des intérêts éta-

tiques, Lucien Poirier crée les notions de tension négative et de tension positive. Le conflit tel qu'il l'entend n'est donc pas réductible à une situation de crise : il est défini comme la résultante de ces deux tensions agissant entre les États. Et il existe un seuil à partir duquel les tensions négatives l'emportent sur les tensions positives. Le recours à la violence phy-



D. VIOLA / DICOD

THIERRY WIDEMANN
chargé d'études à l'Institut de recherches stratégiques de l'École militaire (IRSEM).

sique instaure l'état de guerre. Dans la continuité de Clausewitz, Lucien Poirier resserre le lien entre politique et stratégie : la stratégie devient la politique-en-acte. Politique et stratégie « sont les deux aspects complémentaires d'une activité collective unique ». Cette activité se décline à différents niveaux de décision et de réalisation : politique, stratégique, opératique, tactique, et ces niveaux sont en interaction constante.

La guerre, moyen parmi d'autres de la stratégie

Le général Poirier prend bien acte du fait que la stratégie ne peut plus se réduire à une mise en œuvre de la violence physique. Elle englobe la guerre, parmi d'autres moyens. De là, la notion de stratégie intégrale, c'est-à-dire la réunion de trois stratégies générales : militaire, économique et culturelle. La stratégie militaire est définie comme « la science et l'art de la manœuvre des forces de violence physique – les forces armées – pour les faire concourir au succès de la stratégie intégrale chargée d'accomplir les fins de la politique générale ». Mais le concept de stratégie, pour le général Poirier, n'a pas de pertinence en dehors du champ conflictuel. La stratégie trouve alors sa définition : elle est « l'ensemble des opérations intellectuelles et physiques requises pour concevoir, préparer et conduire toute action collective finalisée en milieu conflictuel ».

Thierry Widemann a écrit l'article « Poirier » dans le Dictionnaire de la pensée stratégique, sous la direction de F. Géré (Larousse, 2000).



LA GUERRE

Quelles sont les causes profondes et récurrentes des guerres ? Quelles circonstances les favorisent ? Quels en sont les effets les plus fréquents ? Bruno Tertrais, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique, explore ces différentes questions et dresse une typologie des guerres au cours des âges – « guerres justes », « guerres totales », guérillas, etc. Son ouvrage aborde également les problèmes de la prévention des guerres, mais aussi de ceux, complexes, de la gestion de la paix et des formes de guerre aujourd'hui en gestation.

Bruno Tertrais, éd. PUF, collection Que sais-je ?, 127 p., 9 €

TOI, CE FUTUR OFFICIER

Le général Éric Bonnemaison, saint-cyrien, commandant les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, s'adresse, dans ce livre, aux étudiants qui songent à embrasser une carrière d'officier, ainsi qu'à leurs



parents. Dans un langage d'aujourd'hui, cet officier d'expérience évoque avec sagesse les qualités humaines et la conscience nécessaires qu'il faut posséder pour, à la fois, combattre l'ennemi et diriger les hommes. Évoquant la guerre et le terrorisme, la morale et l'amitié mais aussi le courage, la volonté et la générosité, le livre du général Bonnemaison intéressera tous ceux qui s'interrogent sur la condition de l'homme face à la violence.

Général Éric Bonnemaison, éd. Économica, 237 p., 29 €



LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE DE L'UNION EUROPÉENNE

Ce petit ouvrage de Fabien Terpan, maître de conférence en droit public à l'université de Grenoble, décrit les dernières avancées en matière de politique de sécurité et de défense commune en Europe. La première partie analyse les mécanismes et les rouages complexes de la politique européenne de défense. Elle présente également les capacités à la fois juridiques, financières et opérationnelles de ses différents acteurs. La seconde partie s'attache aux réalisations récentes de cette politique commune et s'efforce de dessiner les grands enjeux auxquels est confrontée la défense européenne.

Fabien Terpan, La Documentation française, 120 p., 12 €

RESISTANTE, MÉMOIRES D'UNE FEMME, DE LA RESISTANCE À LA DEPORTATION

Gisèle Guillemot fit partie, dès 1940, des résistants anonymes qui s'opposèrent à l'oppression allemande. Soixante-dix ans plus tard, son autobiographie met en lumière un étonnant combat. Tout commence par de simples slogans antinazis peints avec quelques amis sur les murs de la cité ouvrière où elle vit. Puis, la logique de l'affrontement s'organise et l'adolescente de dix-sept ans se mue en combattante de l'ombre traquée par la Gestapo, condamnée à mort et finalement déportée à Ravensbrück et à Mauthausen. Un témoignage poignant sur la Résistance et la déportation, mais aussi une belle évocation du courage dont ont fait preuve de nombreuses femmes.

Gisèle Guillemot et Samuel

Humez, éd. Michel Lafon, 210 p., 17,90 €



COMMANDO COLONIAL, TOME 2 : LE LOUP GRIS DE LA DESOLATION

Alors que la deuxième guerre mondiale fait rage, deux agents français font route vers l'Afrique du Sud. Tandis qu'ils se dirigent vers Durban, leur avion est abattu au-dessus de l'océan Indien. Rapidement capturés par un sous-marin allemand, Robillard et Rivière vont vivre alors une incroyable aventure qui les conduira jusqu'aux îles Kerguelen. Dans ce deuxième opus de la série *Commando Colonial*, les auteurs, Appollo et Brüno, exploitent les histoires de guerre de ce front largement méconnu et créent ce qui est aujourd'hui un grand classique.

Appollo et Brüno, éd. Dargaud, 48 p., 10,40 €



PROGRAMME

SAMEDI 10 AVRIL 2010 - ÉCOLE MILITAIRE - PARIS

Tables rondes de 14h30
à 19h30

▶ Avant-première à
20h00 ◀

L'Histoire



Débats co-organisés par
la Direction de la mémoire,
du patrimoine et des archives
du ministère de la Défense,
l'ECPAD et *L'Histoire*
à l'occasion du 70^e anniversaire
de la bataille de France



FRANCE 1940 LE PRINTEMPS TRAGIQUE

1^{re} PARTIE : 14h30 - 17h30

Entrée libre

14h Ouverture au public

▶ 14h30 Table ronde

La défaite était-elle inélucltable ?

Modérateur **Maurice Vaisse**, professeur à Sciences Po Paris

Avec

Frédéric Guelton, colonel, chef du département de l'armée
de terre du Service historique de la Défense (SHD)

Laurent Henninger, chargé d'études à l'Institut d'études
stratégiques de l'École militaire (IRSEM)

Stefan Martens, directeur adjoint de l'Institut historique allemand
de Paris

Claude Quétel, directeur de recherches honoraire au CNRS

▶ 16h30 Projection

Présentée et commentée par **Dominique Mongin**

Narvik, première opération de débarquement

1946 - 11'57 - Noir et blanc

L'expédition en Norvège du Corps expéditionnaire français
en Scandinavie (CEFS), d'avril à mai 1940.

2^e PARTIE : 17h30 - 19h30

Entrée libre

▶ 17h30 Table ronde

Les politiques ont-ils failli ?

Modérateur **Michel Winock**,
professeur émérite à Sciences Po Paris

Avec

Jean-Pierre Azéma, professeur émérite à Sciences Po Paris

Julian Jackson, professeur d'histoire
à Queen Mary University of London

Jean-Noël Jeanneney, professeur à Sciences Po Paris
et avec **Robert Paxton**, professeur à Columbia University,
en duplex depuis New York

SOIRÉE DE CLÔTURE : 20h - 22h

Sur inscription uniquement dans la limite des places disponibles

▶ 20h00 projection
suivie à 21h d'un cocktail à la *Rotonde*

Carnets volés

Film d'Antoine Lassaïgne

Inédit (52') - Coproduction *Beau comme une image*, ECPAD et SHD
Diffusé prochainement sur *histoire*

Des soldats français ont tenu au jour le jour dans de petits carnets le récit de leur vie quotidienne pendant les premiers mois du conflit.
Soixante-dix ans après, ils redécouvrent leurs carnets confisqués par les Allemands et rendus depuis par les Russes.

Recevez une invitation pour 2 personnes à la soirée de clôture en réservant par courriel avant le 6 avril 2010 :
dmpa-1940@sga.defense.gouv.fr



GMF

LUCIE ET PAUL SONT SEREINS.

AUTO PASS EN FAIT TOUJOURS PLUS POUR EUX ET POUR LEUR BUDGET.

-10%

QUAND ILS ROULENT PEU*
OU S'ILS PRENNENT LES TRANSPORTS EN COMMUN.**

+

-5%

DE BIO BONUS
PARCE QU'ILS ONT UN VÉHICULE PROPRE.***

AVEC AUTO PASS

LUCIE ET PAUL PEUVENT PENSER À AUTRE CHOSE QU'À LEUR ASSURANCE AUTO.
CE QUI EST HUMAIN APRÈS TOUT.



www.gmf.fr

Assurément Humain

* Forfait de 5000 km/an en usage privé. ** 10% de réduction pour un conducteur principal d'un véhicule auto et titulaire d'un abonnement annuel nominatif et payant (hors lycéen et étudiant) de transports en commun : réduction applicable sur un seul contrat Auto 4 roues en usage « déplacements privés » ou déplacements privé-trajet-travail hors voitures et camping-car. *** Véhicule de moins de 5 ans émettant moins de 120 g de CO₂ par km parcouru.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés. Société d'assurance mutuelle Entreprise régie par le Code des assurances. R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony 75857 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances et La Sauvegarde.